

F O N D A T I O N

JEAN-CHARLES-BONENFANT

**La relève politique québécoise: portrait des jeunes
élus de l'Assemblée nationale**

présenté par

André-Yanne Parent

Boursière-stagiaire 2011-2012

Assemblée nationale

30 avril 2012

Résumé

Cet essai propose un portrait des jeunes élus de la 39^e législature du Québec à partir d'entretiens réalisés avec seize d'entre eux afin de mieux connaître la relève politique québécoise. L'approche qualitative utilisée permet de mettre en valeur la réflexion que ces députés portent sur leur parcours et leur expérience à l'Assemblée nationale. À travers l'analyse de ce corpus, nous tenterons de vérifier si l'âge des députés influence la façon dont ils font de la politique. Ainsi, nous évaluerons la pertinence de la question de la représentativité des élus.

Remerciements

Cette enquête qualitative n'aurait jamais pu être réalisée sans la précieuse collaboration de jeunes députés. Je remercie chaleureusement Jean-Martin Aussant, Stéphane Billette, Étienne-Alexis Boucher, Benoît Charette, Alexandre Cloutier, Sylvain Gaudreault, Nicolas Girard, Véronique Hivon, Patrick Huot, Yolande James, François Rebello, Filomena Rotiroti, Gerry Sklavounos, Mathieu Traversy, Dave Turcotte et Stéphanie Vallée pour l'intérêt qu'ils ont porté à cette recherche et le temps qu'ils m'ont généreusement accordé. Un merci particulier doit être offert à Christian Blais, superviseur de cet essai, qui a su m'accompagner, me conseiller et m'encourager malgré mes doutes et un changement de sujet. L'aide de Valérie Bourdeau de la bibliothèque de l'Assemblée nationale pour constituer ma bibliographie et celle de David Boucher du service de la recherche de l'Assemblée nationale pour son travail sur les données archivistiques m'ont fait gagner un temps inestimable, merci! Une grande pensée pour Claire Dumais-Faber qui m'a enchantée par sa bonne humeur et ses encouragements. Enfin, chers Marie-Joëlle, François, Ludovic et Olivier, je vous remercie pour toutes ces conversations stimulantes, pour tous vos judicieux conseils et pour votre soutien indéfectible. Nous avons tous vécu cette aventure sur les jeunes députés ensemble, alors cet essai est aussi un peu le vôtre!

Table des matières

Introduction.....	5
Section 1 – Jeunesse et politique.....	9
1.1 Théories de la jeunesse.....	9
1.2 Une jeunesse apolitique et désengagée?.....	12
1.3 Profil sociodémographique des élus.....	13
Section 2 – Portrait qualitatif des jeunes élus de l’Assemblée nationale.....	17
2.1 Enfance et valeurs familiales.....	18
2.2 Scolarité, activités extrascolaires et engagement social.....	24
2.3 Parcours professionnel.....	28
Section 3 – Réflexivité : qu’est-ce qu’être un jeune député?.....	32
3.1 Motivations à être candidat.....	33
3.2 Défis au quotidien.....	36
3.3 Influence de l’âge sur la manière de faire de la politique.....	40
Conclusion.....	46
Annexe 1.....	51
Annexe 2.....	52
Annexe 3.....	55
Bibliographie.....	57

Liste des tableaux

<u>Tableau statistique sur la participation électorale des jeunes</u>	12
<u>Tableau comparatif du profil des élus dans différentes assemblées législatives</u>	16
<u>Tableau récapitulatif des professions des parents des jeunes députés</u>	19
<u>Tableau récapitulatif du niveau de scolarité des députés par rapport à la population québécoise</u>	25
<u>Tableau récapitulatif des catégories professionnelles des jeunes députés par rapport à l'ensemble des élus de l'Assemblée nationale</u>	31
<u>Tableau synthèse du corpus (annexe 2)</u>	52

Introduction

La composition sociodémographique de l'Assemblée nationale est souvent l'objet de diverses spéculations, basées sur des données plus ou moins empiriques. Le profil type de l'élu québécois serait un homme blanc d'une soixantaine d'années, issu de l'élite socioéconomique (Arnoux, 2007). Aussi, des questions sont soulevées quant à la représentativité effective de l'Assemblée nationale par rapport à la population québécoise.

Pour certains chercheurs, dont les sociologues Geneviève Caillé et Jean-Marie Lafortune (2007), le Parlement est censé être un microcosme de la société qu'il représente. En ce sens, si le décalage entre les gouvernants et les gouvernés est trop grand, cela représente une grande lacune démocratique. Selon la sociologue Magali Paquin, même si l'idée d'un lien entre le profil sociodémographique des députés et les intérêts qu'ils défendent est toujours l'objet de débats, « d'un point de vue symbolique, l'accès à la représentation témoigne de l'intégration, de l'influence et de la reconnaissance d'un groupe au sein de la société » (2010 : 22).

Un stage dans les coulisses de l'Assemblée nationale nous a amené à constater que le profil des élus était beaucoup plus varié et à nous interroger sur la raison d'être de ces inquiétudes quant à la représentativité des députés. Le questionnement est d'autant plus pertinent que nous connaissons peu nos élus et leur parcours avant de devenir députés. Nous souhaitons brosser le portrait de la diversité des élus en nous intéressant aux plus jeunes d'entre eux. La variable de l'âge est apparue pertinente dans le contexte actuel de vieillissement de la population. En effet, l'existence d'une « relève » qui remplacera les élus actuels et garantira la pérennité de la démocratie représentative devient un enjeu de nos sociétés occidentales. Nous porterons ainsi notre attention sur cette « minorité visible » à l'Assemblée nationale que constituent les élus de moins de 39 ans. Nous proposons une réflexion sur leur parcours vers la députation et de jeunes élus qui nous permettront de mieux connaître cette relève parlementaire. Nous pourrions

également étudier si l'âge des jeunes députés influence la manière dont ils perçoivent et exercent leur rôle de député.

Si cet essai est avant tout documentaire, il questionnera également à la pertinence de l'équation qui consiste à lier le caractère représentatif du profil des élus au nombre d'élus de chaque tranche d'âge, de manière à ce que ces différentes tranches d'âges soient présentes de manière aussi équivalente à l'Assemblée nationale que dans la pyramide des âges provinciale. Notre hypothèse est que cette équation est déplacée. Elle semble confondre l'âge biologique et l'âge sociologique. Nous estimons que ce n'est pas parce qu'on est représenté par un élu qui appartient au même groupe d'âge que soi que cela signifie qu'on partage des intérêts communs avec lui et qu'il sera en mesure de les défendre. De plus, les partis politiques qui affichent clairement dans leurs noms leurs liens à une classe d'âge particulière n'obtiennent pas nécessairement, ni seulement des voix des gens de ce groupe d'âge¹.

Si rien n'indique que les groupes d'âge sont idéologiquement homogènes, il importe de le démontrer empiriquement. Nous pourrions creuser cette idée à partir de notre échantillon de jeunes députés. Par ailleurs, en tant que représentants de la Nation, les élus doivent dépasser leur condition individuelle (jeune, âgé, appartenant à une communauté ethnique, pratiquant une religion, etc.) pour jouer pleinement leur rôle de député. L'âge ne devrait donc pas influencer la façon dont les membres de l'Assemblée nationale représentent les citoyens de leur circonscription, dans toute leur diversité.

Méthodologie

La première considération méthodologique qu'il importe de clarifier concerne la définition de qui est « jeune ». Selon les données statistiques de l'Assemblée nationale, la moyenne d'âge des députés québécois actuellement en fonction est de 53 ans et le groupe

¹ Par exemple en Slovénie, le Parti démocratique des jeunes slovènes comme le Parti démocratique des retraités slovènes recherchent des votes de l'ensemble de l'électorat (Versa 2002).

considéré comme « jeune » est composé des députés de moins de 39 ans. Nous adopterons cette définition pour établir notre corpus de jeunes élus et nous considérerons comme jeune tout député qui avait moins de 39 ans à la dernière élection en 2008.

Notre échantillon était initialement composé de 18 députés² qui entraient dans la catégorie « jeune » telle que définie. Sur ces 18 députés, ils sont 16 à avoir répondu favorablement à notre demande d’entrevue³. Cet essai repose sur les données que nous avons recueillies pendant des entrevues semi-dirigées⁴. Leur durée variait entre 30 minutes et 1h30, en fonction de la volubilité du répondant et du temps dont il disposait. Notre corpus est très représentatif de l’expérience des jeunes députés de la 39^e législature à l’Assemblée nationale puisqu’il se base sur celle de 88,8 % d’entre eux.

Les profils des jeunes députés du corpus étaient assez diversifiés⁵. Ils étaient neuf qui représentaient des comtés ruraux, deux qui représentaient des circonscriptions de banlieue et cinq des circonscriptions urbaines. Quatre des seize députés interrogés étaient des femmes, soit 25 % de notre échantillon. Ils étaient issus des différentes formations politiques représentées à l’Assemblée nationale : sept d’entre eux siégeaient comme péquistes, six d’entre eux siégeaient comme libéraux, deux d’entre eux siégeaient comme indépendants sous la bannière de la Coalition Avenir Québec (CAQ) et enfin le dernier siégeait comme indépendant sous la bannière du parti dont il est le fondateur, Option nationale. La majorité des jeunes députés réalisaient leur premier mandat, mais ils étaient quatre à compléter leur deuxième mandat (élections de 2007) et deux jeunes députés qui en étaient déjà à leur troisième mandat (élections de 2004). Tous les députés de notre corpus sont nés au Québec.

² Pascal Bérubé; Stéphane Billette; Étienne-Alexis Boucher; Benoît Charette; Alexandre Cloutier; Sylvain Gaudreault; Nicolas Girard; Véronique Hivon; Patrick Huot; Yolande James; François Rebello; Filomena Rotiroti; Gerry Sklavounos; Tony Tomassi; Mathieu Traversy; Guillaume Tremblay; Dave Turcotte et Stéphanie Vallée.

³ Le courriel qui a été envoyé aux députés peut être consulté en annexe 1.

⁴ La grille d’entrevue qui a été utilisée pendant les entretiens semi-dirigés peut être consultée en annexe 2.

⁵ Voir le tableau synthétique du corpus en annexe 2.

Le choix d'une méthode d'entrevue qualitative et semi-dirigée a influencé la nature des échanges que nous avons eus avec les jeunes députés. D'abord, tous ceux qui ont participé le faisaient sur une base volontaire. Ils témoignaient ainsi de leur intérêt pour le sujet de cette recherche et de leur volonté d'y contribuer. De plus, la nature de l'entretien semi-dirigé permet de sortir du cadre strict de la grille d'entrevue pour aborder des aspects qui viennent spontanément à l'esprit des députés interrogés. Nous avons pu redéfinir notre sujet en fonction de nouveaux éléments qu'ils ont apportés pendant les entrevues. Par ailleurs, le type d'entrevue proposé de même que le sujet de l'essai amènent les députés à réfléchir sur leur propre parcours. Comme ils se basent sur leur vie personnelle et sur leurs impressions, les réponses qu'ils proposent sont généralement plus détaillées et nuancées que celles que nous aurions obtenues avec des entretiens dirigés. En privilégiant la perspective des acteurs, cet essai n'a pas la prétention ni l'intention de présenter des données objectives. Au contraire, notre objectif est de présenter le point de vue des jeunes députés sur leur expérience à l'Assemblée nationale.

Dans un premier temps, nous réfléchissons à l'association entre jeunesse et politique. Nous proposerons un cadre théorique à notre analyse en étudiant comment le concept de « jeunesse » a été abordé dans les sciences sociales. L'axe de la dépolitisation est souvent utilisé pour décrire la relation entre les jeunes et la politique. Nous analyserons cette association et tenterons de comprendre comment notre corpus de jeunes députés se situe par rapport à cette tendance. Après cette comparaison avec la jeunesse québécoise, nous étudierons la place des jeunes élus à l'Assemblée nationale par rapport aux autres élus. Cette mise en contexte nous permettra dans la seconde partie de situer nos données qualitatives en dressant un portrait des seize députés de notre échantillon pour mettre en valeur leur parcours personnel et professionnel avant d'être élus. Nous pourrons dégager des tendances dans le parcours des jeunes élus et commencer à vérifier notre hypothèse. Une troisième partie nous amènera à traiter d'abord des motivations qui ont amené ces jeunes députés à se présenter. Nous verrons ensuite les défis qu'ils rencontrent dans l'exercice de leurs fonctions et nous pourrons ainsi comparer leurs expériences. Enfin, l'incidence de la jeunesse dans la vie politique sera abordée afin de vérifier ou de récuser notre hypothèse.

I. Jeunesse et politique

1.1 *Théories de la jeunesse*

Si la sociologie estime que « l'âge est une construction sociale qui évolue au cours de l'histoire et qui varie selon les contextes sociaux » (Alpe, 2007 : 167), il apparaît essentiel de définir ce que nous allons considérer « jeune » et de préciser l'environnement socio-historique qui balise cette définition conceptuelle.

La jeunesse est souvent pensée comme un âge de la vie qui précède l'entrée dans la vie adulte. Conçue comme un moment de passage, de transition, la jeunesse serait marquée par l'accès à plus de responsabilités et davantage d'autonomie. Aussi, la sociologie de la jeunesse s'est surtout intéressée à l'intégration professionnelle des jeunes, par l'entrée sur le marché du travail, et aux mouvements sociaux regroupant des jeunes qui critiquent la société dominante des adultes, dont le meilleur exemple reste le mouvement étudiant de mai 1968⁶ (Gauthier et Guillaume, 1999). Ces deux tendances disciplinaires ont amené la sociologie à concevoir la jeunesse par l'étude de la marginalité et dans une perspective de lutte entre les générations où s'opposent des jeunes qui veulent intégrer le marché du travail et des adultes qui ne leur laissent pas la place ou encore des jeunes militants pour le changement et des adultes adeptes du *statut quo*. Résultat de cette vision dichotomique : les jeunes ont très rarement été associés à la notion de pouvoir, mais restent néanmoins des vecteurs de changement.

En ce sens, Platon propose une vision optimiste où les « jeunes » représentent l'avenir de la cité et, de ce fait, doivent être préparés à jouer leur futur rôle de citoyen. Les sociologues semblent surtout avoir retenu cette dimension éducative de la théorie platonicienne, en évinçant peut-être trop rapidement l'aspect politique. Il s'ensuit que les sociologues n'auront de cesse d'associer le concept de jeunesse à celui d'éducation.

⁶ Nous verrons dans quelques années si le mouvement étudiant de 2012 a le même effet au Québec.

D'ailleurs, l'émergence du concept de jeunesse sera intrinsèquement liée à l'accès à une éducation dans l'histoire (Mørch, 1994 : 102; Teles, 1999 : 78).

Or, selon le sociologue Henri Mendras, depuis les années 1970, la complexité de l'insertion professionnelle des jeunes a transformé cet âge en « une phase d'ambiguïté sociale durant laquelle les individus doivent acquérir une position qui n'est plus déterminée seulement par l'école » (Alpe, 2007). Le concept n'est plus seulement en construction permanente, il se meut dans une instabilité caractéristique de la postmodernité. Être qualifié de « jeune » correspond également à cette définition contemporaine, qui a prolongé la jeunesse au-delà de l'âge de l'éducation supérieure.

Le sociologue Olivier Galland ajoute un axe familial et matrimonial à l'entrée dans le monde adulte (1996). Le « jeune » traverserait symboliquement et concrètement quatre bornes qui marquent le passage à l'âge adulte : la fin des études, le début de la vie professionnelle, le départ du domicile familial et la formation d'un couple. Selon l'auteur, ces bornes donnent « au traitement de la question de l'âge et, par voie de conséquence, de la jeunesse un support objectif lié à des pratiques sociales quantifiables » (Galland, 1996 : 39). Bien que cette perspective a permis de dégager des étapes de la vie qui caractériseraient plus spécifiquement l'âge « jeune », elle reste trop linéaire et normalisante et a essuyé plusieurs critiques, notamment pour son caractère essentialiste (Gauthier, 1999 :10).

Face à ces limites conceptuelles auxquelles la sociologie de la jeunesse était confrontée, certains en sont même venus à remettre en question l'existence même de cette catégorie sociale et, par le fait même, la légitimité scientifique de leurs champs disciplinaires (Teles, 1999). En effet, située à cheval entre la sociologie de l'éducation, la sociologie du travail et la sociologie de la famille, la sociologie de la jeunesse avait-elle réellement besoin d'exister si son objet d'étude était lui-même remis en question? Au-delà de ces questionnements existentiels, la réflexion pourrait sans doute être plus fructueuse si l'on offrait à la jeunesse la possibilité d'être plurielle.

L'expression « la » jeunesse sous-entend l'existence d'une catégorie homogène, d'un ensemble possédant suffisamment de caractéristiques en commun pour être conçu comme un ensemble (Gauthier et Guillaume, 1999). Selon Pierre Bourdieu (1980), il ne faut pas confondre le concept et le mot. Pour le sociologue, la jeunesse se forme selon le capital de son détenteur, ce capital étant à la fois scolaire, économique, culturel, relationnel, historique, etc. (Hamel, 1999 :29). L'agencement de ces capitaux étant aussi variable que nombreux, la sociologie ne peut que difficilement étudier « la » jeunesse. Aborder la jeunesse aujourd'hui, c'est donc réfléchir aux différentes formes d'expressions qui la caractérisent et considérer qu'elle est par définition multiple. La jeunesse ne pourrait-elle pas être intersectionnelle? Ne serait-ce pas en soi un angle d'étude intéressant que de lier, à travers le prisme de l'âge, différents champs disciplinaires trop souvent mutuellement exclusifs? Ainsi, il est plus facile d'associer jeunesse et pouvoir, comme dans le cas de cet essai. Des députés peuvent être qualifiés de jeunes sans que cela surprenne. On peut d'ailleurs s'intéresser à leur expérience professionnelle comme législateur à travers cet angle d'analyse que représente l'âge. Selon Sven Mørch, la contemporanéité a donné un second souffle au concept : « quelle que soit l'acceptation qu'on lui donne, le terme jeunesse semble répondre à un besoin dans nos sociétés contemporaines » (1994 : 74).

La pyramide démographique n'est pas sans influencer également la « renaissance » du concept. Dans un contexte de vieillissement de la population et de renversement progressif de la pyramide des âges, la société québécoise semble préoccupée de son avenir et, symbolisant cet avenir, de ses jeunes. Seront-ils en mesure de garantir la pérennité des institutions démocratiques et sociales québécoises? Dans un climat d'inquiétude, la réponse semble inévitablement négative. Les jeunes Québécois seraient, à l'image de leurs homologues occidentaux, apolitiques et désengagés⁷.

⁷ Depuis février 2012, la mobilisation des étudiants contre la hausse de frais de scolarité et son importante couverture médiatique, axée sur un certain conflit générationnel entre les « jeunes » et les baby-boomers, agit comme un contre exemple et remet en question cette image.

1.2 Une jeunesse apolitique et désengagée?

Désintérêt, indifférence, dépolitisation, apathie, désengagement, cynisme : une recherche rapide associant les termes « jeunes » et « politique » pourrait nous amener à être pessimistes. La relation des jeunes à la politique apparaît conflictuelle et témoignerait d'une fracture générationnelle. Les plus alarmistes tentent de dégager des moyens de colmater ces brèches qui ont éloigné les jeunes de l'engagement citoyen (Howe, 2008; Lewis 2008; Thomas et Young 2006). Les jeunes d'aujourd'hui sont-ils aussi apolitiques qu'il y paraît?

Les statistiques sur la participation électorale des jeunes corroborent cette version des faits :

	Tot al	18 à 21 ans	22 à 29 ans	30 à 44 ans	45 à 64 ans	65 ans et plus
A voté à la dernière élection fédérale	74 %	-	52 %	68 %	83 %	89 %
A voté à la dernière élection provinciale	73 %	-	50 %	66 %	82 %	88 %
A voté à la dernière élection municipale	60 %	-	35 %	52 %	70 %	79 %

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2003.

Les jeunes votent moins que tous les autres groupes d'âge, dans toutes les catégories d'élection⁸. Or, si les jeunes participent moins aux formes traditionnelles d'engagement politique, cela ne signifie pas qu'ils sont apolitiques pour autant. Une étude d'Anne Milan (2005) tend à déconstruire l'idée reçue selon laquelle les jeunes adultes sont moins intéressés aux activités politiques en démontrant leur participation effective dans des formes d'engagement politique autres que le vote, comme le bénévolat pour un parti politique, le fait d'être signataire d'une pétition, de boycotter ou de choisir un produit pour des raisons éthiques. Selon ses données, 58 % des jeunes ont participé à au moins une autre forme d'engagement politique, un taux très proche de ceux des 30 à 44 ans (57 %) et des 45 à 64 ans (56 %). Chez les 65 ans et plus, le taux de participation à des formes d'engagement autres était seulement de 39 % alors qu'ils sont ceux qui ont le meilleur taux de participation électorale.

L'étude de Milan (2005) nous amène à repenser les paradigmes qui définissent l'engagement politique et à sortir des courants traditionnels lorsqu'il est question des jeunes, ces derniers apparaissant plus mobilisés par des formes de militantisme non conventionnelles. Aussi, il semble que peu de jeunes choisissent l'engagement dans un parti politique comme type d'engagement social. Il s'ensuit une impression généralisée que nos élus seraient nécessairement des « barbes grises » et que les jeunes présents à l'Assemblée nationale feraient figure d'exceptions. Qu'en est-il vraiment?

1.3 Profils des élus

Lors du recensement de 2006, l'âge médian⁹ de la population québécoise âgé de plus de 18 ans était de 48,1 ans (Institut de la statistique du Québec). Celui des députés de l'Assemblée nationale est de 51,7 ans, au moment où ils ont été élus, en 2008. L'âge

⁸ On remarque toutefois une décroissance de la participation électorale qui touche tous les groupes d'âge.

⁹ L'âge médian partage le groupe étudié en 2 parties égales : 50 % ont un âge supérieur et 50 % ont un âge inférieur. Ce choix de la médiane permet d'obtenir des données où les cas marginaux ont moins d'impact sur le résultat. En ce sens, l'élection de la médiane et non de la moyenne a été faite par souci de représentativité.

médian dans la population québécoise était de 41 ans (Statistique Canada, 2010 : en ligne). Dans la définition de jeune que nous proposons pour cet essai, nous avons reporté cet écart de dix ans entre l'âge médian de la population et l'âge médian des élus. En effet, la définition de la jeunesse change dans le contexte de l'Assemblée nationale, où les élus sont globalement plus âgés que le reste de la population. Les groupes d'âge traditionnels se trouvent ainsi remis en question et doivent être adaptés à la réalité sociodémographique de l'Assemblée nationale. Si le groupe des jeunes dans la population correspond généralement aux 18-30 ans¹⁰, ce groupe « gagne » proportionnellement 10 ans à l'Assemblée nationale et correspond aux députés élus qui avaient entre 18 et 39 ans inclusivement aux élections de 2008¹¹. Cette catégorisation a également été adoptée par l'Assemblée nationale qui distingue, dans ses données statistiques, le groupe de 20-39 ans des autres députés (Assemblée nationale : en ligne).

L'âge médian des élus se situe donc au-dessus de cette médiane provinciale, mais l'écart entre l'âge médian de la population et l'âge médian des élus ne doit pas pour autant nous inquiéter. Le Québec ne fait pas figure d'exception, les données européennes sont assez similaires : les élus suédois ont un âge médian de 47,6 ans, les élus espagnols ont 47,8 ans, les Slovènes suivent avec un âge médian de 48 ans, puis les élus allemands ont 49,5 ans et enfin les députés français ont un âge médian de 54 ans (Arnoux, 2007 : 136).

Si l'on observe les données québécoises et celles de différents parlements européens, la catégorie des 51/60 ans semble toujours surreprésentée (Arnoux, 2007 : 132). Selon Gabriel Arnoux, ces résultats s'expliquent par les mécanismes de la démocratie représentative. D'abord, être choisi par un parti comme candidat provincial ou national est un processus assez long, qui implique qu'un individu se fasse connaître et fasse ses preuves au sein de ce parti ainsi que dans sa carrière personnelle. D'autre part, être candidat nécessite une certaine souplesse financière. Être en campagne électorale est

¹⁰ L'Observatoire Jeunes et Société du Québec définit le groupe des jeunes comme celui des 15 à 30 ans. Source consultée en ligne : <http://www.obsjeunes.qc.ca/default.asp?p=HI>

¹¹ Cet ajustement de la catégorie jeunesse nous a aussi permis d'avoir un plus large échantillon de député que si nous l'avions arrêté à 30 ans.

une occupation à plein temps dont le corollaire est une pause temporaire dans l'exercice d'une activité professionnelle, à laquelle s'ajoutent les frais importants que cette même campagne occasionne (Arnoux, 2007). En d'autres termes, les 51/60 ans apparaissent comme les plus susceptibles d'avoir à la fois atteint cette stabilité financière et de s'être distingués par leur parcours professionnel.

Au Québec, les données statistiques abondent dans ce sens. Depuis 1867, au cours des 39 dernières législatures, il y a rarement eu plus de 30 députés¹² de moins de 39 ans au moment de l'élection. Entre les années 1966 et 1985, l'Assemblée nationale a connu ses années glorieuses en termes de présence d'élus de moins de 39 ans. La vingt-huitième législature, de 1966 à 1970, marque le moment où les premiers baby-boomers ont atteint l'âge d'être élus, elle comptait 39 jeunes députés, qui représentaient 36,1 % des élus. L'année record reste celle de la trente-et-unième législature lorsque le Parti québécois a été élu pour la première fois et où 51 jeunes députés ont siégé dans la Salle de l'Assemblée de 1976 à 1981, ce qui correspondait à 46,3 % des élus. La « pire » législature pour les jeunes élus a été la seizième, qui ne comptait que 8 députés de moins de 39 ans en février 1923¹³, soit seulement 18,8 % des élus. Aux dernières élections, en 2008, 22 députés de moins de 39 ans ont été élus¹⁴.

Pour situer les données actuelles dans leur contexte, la comparaison des données québécoises avec celles de différents pays européens est intéressante. Or, comme les différentes chambres basses ne comptent pas le même nombre d'élus, les pourcentages sont ici nécessaires. Au Québec, 17,6 % des membres de l'Assemblée nationale avaient moins de 39 ans au moment où ils ont été élus, en 2008. Selon des données datant approximativement de la même période, les proportions de députés de moins de 39 ans étaient de 17,3 % pour les membres de la Bundestag en Allemagne, 16,6 % pour les députés du Congreso espagnol, de 2,8 % pour les députés français, de 10 % pour les élus

¹² Ce chiffre est relatif parce que le nombre maximum de députés par législature est passé de 65 en 1867 à 125 en 2008, d'où l'importance d'indiquer les proportions.

¹³ Les élections du 5 février 1923 ramènent le Parti libéral du Québec au pouvoir, dirigé par Louis-Alexandre Taschereau. Les raisons d'une telle chute du nombre de jeunes élus demeurent obscures.

¹⁴ Ce chiffre inclut Mario Dumont qui, à la suite des résultats de l'ADQ à ces élections, démissionne et est remplacé lors d'une élection partielle par le candidat libéral Jean D'Amour en juin 2009.

du Drzavni zbor slovène et enfin de 25,5 % pour les élus suédois du Riksdagen (Arnoux, 2007 :135). La présence des jeunes à l'Assemblée nationale québécoise se situe donc, en termes de pourcentages, dans la moyenne supérieure par rapport à ces exemples européens.

Tableau comparatif du profil des élus dans différentes assemblées législatives

Pays / Données	Québec	Allemagne	Espagne	France	Slovénie	Suède
<i>Âge médian de la population totale</i>	41 ans	44.9 ans	40.5 ans	39.9 ans	42.4 ans	42 ans
<i>Proportion du groupe des 18-40 ans dans la population</i>	26,5 %	23,99 %	30 %	25,88 %	28,35 %	25,34 %
<i>Proportion des élus de moins de 39 ans</i>	17,6 %	17,3 %	16,6 %	2,8 %	10 %	25,5 %

Ces données prennent une autre dimension si on les met en relation avec le pourcentage national de population dans le groupe d'âge des 18-40 ans. En Allemagne, où l'âge médian de la population est de 44,9 ans, le groupe des 18-40 ans correspond à 23,99 % de la population (Guay, 2011 : en ligne), ce qui est légèrement au-dessus du nombre d'élus de la même tranche d'âge. En Espagne, où l'âge médian de la population est de 40,5 ans, le groupe des 18-40 ans correspond à 30 % de la population (Guay, 2011 : en ligne), alors les 16,6 % d'élus du même groupe d'âge apparaissent proportionnellement insuffisants. L'écart le plus impressionnant reste toutefois en France, où l'âge médian de la population est de 39,9 ans et où le groupe des 18-40 ans correspond

à 25,88 % de la population (Guay, 2011 : en ligne), mais la proportion d'élus du même groupe d'âge n'est que de 2,8 %. En Slovénie, où l'âge médian de la population est de 42,4 ans, le groupe des 18-40 ans correspond à 28,35 % de la population (Guay, 2011 : en ligne), mais il y a seulement 10 % d'élus du même groupe d'âge. C'est en Suède que le groupe des 18-40 ans est proportionnellement le mieux représenté dans l'institution législative : pour 25,34 % de la population entre 18 et 40 ans, il y a 25,5 % d'élus du même groupe d'âge (Guay, 2011 : en ligne). Au Québec, 26,5 % de la population a entre 18 et 40 ans alors que 17,6 % de nos élus sont dans le même groupe d'âge (Institut de la statistique du Québec, 2010 : 26). Ces données appuient la conclusion que nous avons pu tirer du pourcentage de jeunes d'élus québécois par rapport à ceux d'autres parlements européens : les résultats québécois se situent dans la moyenne supérieure en termes de représentation proportionnelle des jeunes de 18 à 40 ans à l'Assemblée nationale.

Ces comparaisons avec d'autres parlements européens nous permettent, en somme, d'atténuer les inquiétudes de certains sur la représentativité de l'Assemblée nationale du Québec. S'ils ne sont pas extrêmement nombreux en termes numériques, les jeunes députés québécois sont néanmoins présents dans une proportion assez représentative de notre population vieillissante.

II. Portrait qualitatif des jeunes élus de l'Assemblée nationale

Il existe peu ou pas de portrait qualitatif sur les jeunes élus québécois. La plupart des études sur la députation évoquent l'âge des députés, sans toutefois proposer d'analyse plus poussée sur les différentes générations présentes à l'Assemblée (Paquin, 2010). Aussi, nous connaissons mal les motivations et le parcours de cette minorité qui a réussi à se faire élire au niveau provincial. À travers l'examen de leur trajectoire de vie, nous pouvons casser certains préjugés qui existent sur cette frange de la population et proposer un portrait plus proche de la réalité, basé sur des données empiriques. Ce chapitre repose sur l'analyse de seize entretiens semi-dirigés que nous avons menés auprès des jeunes

députés de l'Assemblée nationale. Il donne la voix à ces députés en privilégiant leur perspective et leur discours.

Nous retournerons d'abord avec eux dans leur enfance afin d'aborder les valeurs familiales qui leur ont été transmises et l'environnement dans lequel ils ont grandi (socialisation primaire). Dans un second temps, nous nous pencherons sur leur parcours scolaire, mais aussi aux activités extrascolaires dans lesquelles ils étaient engagés (socialisation secondaire). Dans un troisième temps, nous explorerons leur parcours professionnel avant qu'ils deviennent députés pour mieux mettre en contexte notre quatrième partie, qui traitera de leurs différentes motivations à devenir candidat. Nous nous intéresserons davantage à leur travail maintenant qu'ils sont élus en analysant les défis qu'ils rencontrent dans l'exercice de leurs fonctions. Enfin, nous verrons quelles sont leurs aspirations pour le futur.

2.1 Enfance et valeurs familiales

Les premières années de la vie, l'environnement familial et les valeurs qui nous sont transmises sont souvent un facteur d'influence important dans les choix que fera un individu. Cette partie propose d'explorer l'enfance des jeunes élus, une facette souvent méconnue de leur vie. Nous allons retracer le milieu socioéconomique dont les députés sont issus, évaluer l'attachement au lieu où ils ont grandi, découvrir leur vie familiale et nous remémorer avec eux leur premier souvenir politique.

Milieu socioéconomique d'origine

L'immense majorité des jeunes députés sont issus de la classe moyenne. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, ils sont seulement trois à avoir eu des parents qui ont occupé un poste d'élu au provincial ou au municipal. Avoir un parent qui travaille dans le milieu politique ne facilite donc pas les démarches pour un jeune qui voudrait se présenter comme candidat. Ils sont seulement trois à avoir eu un parent qui a

travaillé dans la fonction publique. Le même chiffre sortait également pour les enfants d’infirmières. Les jeunes députés dont les parents étaient des professionnels (dentiste, psychologue, comptable agréé, etc.) sont cinq. Il y a un seul député qui avait un parent entrepreneur et un seul député qui vient du milieu agricole. On comptait également un parent policier (père) et un parent journaliste (père). Les professions des parents des jeunes députés sont variées, mais elles appartiennent toutes à un milieu socio-économique allant de moyen à moyen aisé. Il n’y a qu’une seule exception avec un député qui est originaire d’un milieu très modeste. Ces données remettent en cause l’idée que les élus seraient seulement issus d’une élite socioéconomique.

Tableau récapitulatif des professions des parents

Professions des parents	Poste électif	Fonction publique	Infirmiers (ères)	Professionnels	Autres	Sans emploi
Nombre de députés	3	3	3	5	4	1

Une étonnante corrélation entre les profils des jeunes députés est apparue en compilant les données : neuf d’entre eux avaient un membre de leur famille dans l’enseignement. S’il y a un grand nombre d’enseignants au Québec et qu’il ne faut pas surestimer la valeur de cette donnée, il demeure toutefois intéressant de constater que le milieu de l’éducation et le milieu de la politique peuvent conduire l’un à l’autre.

Vie dans la circonscription

La plupart des jeunes députés, ayant grandi dans la circonscription où ils ont été élus, ont exprimé un sentiment d’appartenance très fort à leur région d’origine. L’attachement vient souvent du fait que les premiers souvenirs sont issus du comté, que ses paysages ont été le terrain des premiers jeux et que ses rues sont le lieu des premières amitiés. Pour six de ces députés, le lien est très organique : leur famille est souvent bien

établie dans la région et elle fait partie de leur définition identitaire. Les jeunes députés qui viennent de milieux ruraux semblent plus liés à la terre de leur naissance. Stéphane Billette, qui est né au cœur du comté de Huntington dans la maison et la ferme ancestrale de sa famille, exprime bien ce sentiment : « C'est mon patelin. C'est un avantage très important quand tu es du milieu, que tes racines sont bien ancrées dans ton milieu, surtout en milieu rural, c'est très, très, très important. »

Ils sont quelques-uns à avoir dû quitter la ville de leur enfance pour leurs études, mais lorsqu'il était question de représenter un comté, il ne faisait aucun doute qu'ils voulaient que ce soit celui qui les a vu grandir. D'ailleurs, pour certains députés de milieux ruraux, le fait de revenir après leurs études était une cause importante qu'ils voulaient défendre par l'exemplarité. Les députés de milieu urbain n'avaient peut être pas le même type d'enracinement local que les députés de comtés ruraux, mais ils exprimaient aussi un lien fort à leur quartier d'origine. Ces derniers exprimaient leur implication précoce dans le réseau communautaire du quartier ou leur identification au profil de population du quartier de leur enfance.

Onze des seize députés interrogés ont évoqué avec véhémence cette filiation au comté de leur enfance. Ils étaient trois à avoir fait l'expérience d'un attachement plus récent au comté où ils se sont présentés. Pour l'un d'entre eux, l'identification au profil de population qui habite le comté qu'il représente a été déterminante. Dans son cas, partager le même mode de vie que ses résidents, s'attacher à son charme et à ses symboles caractéristiques l'a amené à développer un sentiment d'appartenance à son comté. Pour une autre députée, c'est en s'installant dans le comté pour ses études qu'elle l'a découvert et qu'elle a décidé d'y faire sa vie, avec son époux originaire de la région. Bien qu'elle ne soit pas née dans le comté, elle l'a maintenant adopté et a développé un sentiment d'appartenance tout aussi fort à son égard. Le dernier cas de figure s'est installé dans le comté pour y fonder sa famille. Il a « choisi » ce comté parce qu'il savait qu'il y serait bien et qu'il pourrait avoir des liens de voisinages épanouissants. Lui aussi ressentait un sentiment d'appartenance indéniable à son comté.

Seulement deux députés n'ont pas évoqué d'attachement particulier ni aux villes qui les ont vus naître, ni au comté qu'ils représentent. Un d'eux n'habitait pas dans le comté qu'il représente, ce qui peut expliquer le fait que son sentiment d'appartenance n'est pas aussi fort. Ça ne l'empêche pas de représenter ce comté avec dévouement et de connaître tous ses dossiers, mais il ne s'y sent pas particulièrement lié. Le second y habite, mais expliquait qu'il se sent chez lui un peu partout, donc il ne reste pas attaché à un lieu fixe.

Vie familiale et éducation civique

L'équation qui consiste à associer l'engagement citoyen et politique des parents à celle de leurs enfants ne semble pas se confirmer dans notre corpus. En effet, les parents de plusieurs députés du corpus n'étaient pas militants pour une formation politique. Parmi eux, un certain nombre était toutefois impliqué au sein de leur communauté.

Six jeunes députés avaient des parents impliqués au sein de leur communauté. Pour deux d'entre eux, l'implication de leur mère a tellement été importante qu'elles sont parfois plus connues qu'eux dans leur comté. Le type d'implication qu'elles favorisaient était au sein de leur paroisse, pour des causes de santé ou pour venir en aide aux populations démunies. Pour ces jeunes députés, l'implication allait de soi et s'est très vite présentée comme un mode de vie. Une des députées expliquait que ses parents l'amenaient partout avec eux, dans leurs diverses implications sociales, alors quand elle a quitté le foyer familial elle avait déjà complètement pris goût à donner de son temps pour des causes qui lui étaient chères. Deux des députées de ce corpus expliquaient que si leurs parents n'étaient pas militants pour une formation politique, cela ne signifiait pas pour autant qu'ils n'étaient pas intéressés par l'actualité. La première se souvient qu'elle était obligée de regarder les nouvelles tous les soirs pour s'informer et que le repas du soir était une occasion précieuse pour échanger sur ce qui se passait dans le monde. La seconde racontait que le débat était une partie importante de son éducation et bien que ses parents ne fussent pas membres d'un parti, ils n'en demeuraient pas moins des gens avec de fortes convictions politiques.

À l'inverse, quatre députés n'ont eu aucune éducation civique de leurs parents. Pour ces derniers, le goût pour la politique et pour l'engagement social est venu d'eux ; c'est même à travers eux que leurs parents s'y sont finalement intéressés. D'ailleurs, les parents de deux de ces députés ne votaient pas systématiquement aux élections.

Les parents des six députés restants étaient tous militants pour des partis politiques. Aujourd'hui, ces jeunes députés ont été élus dans les mêmes formations où leurs parents étaient militants. La plupart de ces parents étaient engagés comme bénévoles dans l'exécutif d'un parti ou, plus ponctuellement, lors d'élections. Ils sont deux à avoir eu des élus municipaux dans leur famille proche et un dont le père était député. Toutefois, pour ce dernier, c'est davantage des valeurs par rapport au bien-être commun, à l'altruisme et à l'importance du français qui lui ont été transmises que celle d'engagement politique. Pour les deux autres qui ont grandi dans un milieu politique, les premiers souvenirs politiques sont associés à des actions concrètes de militantisme. Le premier se souvient de poser des pancartes pour le non au référendum de 1995 et de distribuer des « non merci » à ses camarades de classe. La seconde se rappelle que leur sous-sol était pris d'assaut au moment des campagnes électorales, toute sa famille avait été mise à contribution. Elle a distribué ses premières brochures à 7 ans, de sorte que la politique fait partie intégrante de son éducation.

Les jeunes députés n'avaient pas tous des parents impliqués en politique, mais ils ont tous des souvenirs très clairs de leur premier contact avec l'actualité québécoise.

Premier souvenir politique

Les référendums de 1980, pour les plus âgés du groupe, et de 1995 restent sans conteste les premiers souvenirs politiques d'une grande partie des jeunes élus. La fébrilité et le sentiment de vivre un moment historique étaient déjà vivement ressentis par les jeunes députés. Pour un d'entre eux, les Accords de Charlottetown de 1992 représentent son premier souvenir politique. Certaines élections ont aussi été marquantes. Un des députés interrogés a même un souvenir vague de l'élection de René Lévesque en 1976 et

se rappelle avoir ressenti un sentiment grisant qui ne l'a plus quitté depuis qu'un premier gouvernement souverainiste a été élu. Ce même député se souvient également s'être querellé avec un camarade de classe qui était dans le camp du « non » au référendum de 1980. Pour un des plus jeunes du corpus, le premier souvenir politique remonte à la campagne de Pierre Marc Johnson en 1984, avec ses affiches qui étaient accrochées sur le bord du foyer de la maison familiale. Une députée se souvient que les élections fédérales et les élections américaines, notamment la première campagne de Bill Clinton en 1992, la passionnaient. Même très jeune, elle avait un engouement et une certaine sensibilité pour le « momentum » en politique.

Pour d'autres, ce sont de grandes figures politiques qui les ont marqués. Les premiers souvenirs politiques d'Alexandre Cloutier viennent d'hommes de sa région pour qui il a une grande admiration, comme Lucien Bouchard ou Jacques Brassard. Nicolas Girard a gardé en mémoire la journée du décès de René Lévesque, en 1987, alors qu'il était en secondaire 4. Son professeur, les larmes aux yeux, avait demandé à la classe d'observer une minute de silence et il avait voulu se renseigner pour savoir ce qu'il avait fait pour le Québec et la vie politique pour la toucher de la sorte. Ça a été le déclic de son intérêt pour la chose politique.

La grande majorité des jeunes élus ont grandi dans un environnement de classe moyenne et ont développé un grand sentiment d'appartenance au comté qu'ils représentent, qui est le plus souvent celui de leur enfance. Ils n'ont pas tous reçu leur éducation civique et leur goût pour l'implication sociale dans leur famille. Quelques-uns parmi eux viennent même de milieux complètement dépolitisés. Malgré ces différences d'implication de leur famille, ils se sont tous intéressés assez tôt à l'actualité, certains devenant même passionnés par les campagnes électorales provinciales, fédérales et d'ailleurs. Nous pouvons déjà affirmer qu'il existe une certaine diversité de parcours entre les jeunes élus.

2.2 Scolarité, activités extrascolaires et engagement social

Malgré leur jeune âge, les députés du corpus ont tous entamé des études universitaires, souvent même de deuxième cycle. Ils ont un parcours d'implication qui commence souvent par des activités parascolaires et qui se transforme, avec les années, par un engagement social toujours plus soutenu.

Scolarité

Le niveau de scolarité des jeunes députés se situe au-dessus de la moyenne québécoise. Tandis que seulement 20,4 % des Québécois entre 25 et 44 ans¹⁵ (Institut de la statistique Québec, 2006 : en ligne) ont un diplôme d'études collégiales, en retour la totalité des députés en a obtenu un. Sur les seize députés interrogés, ils étaient quatorze à avoir complété un baccalauréat. Chez les deux députés restants, la première avait presque complété son baccalauréat et le second est le plus jeune député de l'Assemblée, il a été élu alors que son baccalauréat était en cours. Selon ces données, 87,5 % des jeunes députés ont obtenu un baccalauréat contre seulement 17 % de la population québécoise dans le groupe d'âge des 25 à 44 ans (Institut de la statistique Québec, 2006 : en ligne). Ils sont dix à avoir entrepris des études à la maîtrise, mais seulement sept d'entre eux ont pu le compléter avant de commencer leur mandat. Là encore, cela correspond à 43,7 % des députés qui détiennent une maîtrise alors que ce taux descend à 4,6 % dans la population québécoise (Institut de la statistique Québec, 2006 : en ligne). Sur les trois députés qui ont entrepris des études doctorales, une seule a obtenu son diplôme, ce qui correspond à 6,2 % des jeunes élus contre 0,7 % de la population québécoise (Institut de la statistique Québec, 2006 : en ligne). Les jeunes élus de l'Assemblée nationale correspondent majoritairement à une frange de la population qui a reçu une éducation supérieure.

¹⁵ Les données de l'Institut statistique du Québec ne correspondent pas exactement au groupe d'âge que nous avons qualifié de jeune pour cette étude. Toutefois, ces données révèlent le nombre de diplômés pour une catégorie un peu plus large, celle des 25 à 44 ans. Malgré le manque de précision, ces deux groupes d'âge sont assez proches pour que la comparaison entre le nombre de diplômés chez les jeunes élus par rapport au nombre de diplômés au sein de la population québécoise soit pertinente.

Tableau récapitulatif du niveau de scolarité des députés par rapport à la population québécoise

Niveau de scolarité complété	Diplôme d'études collégiales	Baccalauréat	Maîtrise	Doctorat
Proportion de jeunes députés	100 %	87,5 %	43,7 %	6,2 %
Proportions de la population québécoise entre 25 et 44 ans	20,4 %	17 %	4,6 %	0,7 %

Activités extrascolaires

Malgré le fait qu'ils ont étudié plus longtemps que la moyenne provinciale, les jeunes députés de notre corpus ont tous trouvé le temps de s'impliquer dans des activités extrascolaires dans leur enfance comme dans leur adolescence. Les sports d'équipe connaissent un certain succès auprès des élus : hockey, football, balle molle, handball, soccer et basket-ball ont été pratiqués par certains députés. Comme une préparation à la vie politique et au travail de caucus, les députés ont tous tiré des leçons de ces sports d'équipe. François Rebello est monté à un certain niveau en hand-ball et a entraîné des équipes, ce qui a été très formateur selon lui pour développer son sens de l'organisation. Nicolas Girard évoque d'ailleurs ce lien potentiel entre sa passion pour le sport et sa passion pour la politique : « J'ai peut-être transféré ma passion sportive en passion politique. »

D'autres députés vont travailler l'art de la rhétorique en participant à des ligues d'improvisation et dans des troupes de théâtre, comme Véronique Hivon, Gerry Sklavounos, Mathieu Traversy et Stéphanie Vallée. L'expression musicale et la

composition a été évoquée par Jean-Martin Aussant comme une activité prépondérante dans son enfance, son adolescence et même aujourd'hui, quand il a le temps.

Enfin, le voyage est aussi une passion pour deux députés qui ont articulé leurs études autour de voyages pour découvrir le monde. Pour ces deux députés, voyager est un moyen de comprendre la façon dont les gens vivent ailleurs et ainsi, de mieux saisir ce qui se passe au Québec.

Si la pratique de ces activités extrascolaires a eu tendance à diminuer après les études secondaires, l'engagement social des jeunes députés n'a cessé de croître.

Engagement social

Six jeunes députés ont eu leurs premières expériences d'organisation citoyenne à travers les associations étudiantes au secondaire, collégial et universitaire. Pour certains d'entre eux, cette expérience leur a permis de découvrir les rouages de la politique et prendre goût à l'engagement citoyen. Sylvain Gaudreault s'est impliqué pour la première fois en secondaire 3 avec le service de pastorale, aujourd'hui appelé le service d'engagement communautaire et spirituel, avec le mouvement « Jeunes du monde ». Cette première expérience lui a montré la valeur de l'implication : « Ce n'est pas s'engager juste pour s'engager, mais pour avoir une emprise sur le monde, pour être capable d'agir pour changer les choses. » François Rebello a mené sa première manifestation étudiante alors qu'il était seulement au secondaire. Un jeune homosexuel de son école mettait des jupes et s'était fait punir par le directeur de l'école pour cette raison. Il a alors lancé un mouvement, avec d'autres étudiants de son secondaire, pour soutenir l'étudiant, tous les garçons de l'école sont venus en jupe le lendemain comme ce n'était pas interdit par la charte de l'école. Ils ont obtenu gain de cause et l'étudiant a pu s'habiller comme il le souhaitait. Il a poursuivi son implication en étant élu à la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (Faécum) puis en devenant ensuite président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) entre 1994 et 1996, époque pendant laquelle il a obtenu le gel des frais de scolarité. La radio étudiante a aussi été un moyen de s'impliquer dans la vie étudiante

pour Jean-Martin Aussant et Stéphanie Vallée, qui étaient tous deux animateurs. S'ils sont quelques-uns à avoir choisi les associations étudiantes comme première expérience d'engagement social, ce n'est pas non plus une étape obligatoire. En effet, plusieurs députés ont exprimé qu'ils travaillaient pendant leurs études alors qu'ils avaient moins de temps pour ce type d'implication.

Parmi ceux-ci, quelques-uns avaient préféré aux associations étudiantes l'implication dans un parti politique. C'est le cas de Stéphane Billette qui s'implique dans la commission jeunesse des libéraux, notamment dans les années de Mario Dumont, en 1990-91. Dave Turcotte préférera aussi s'engager dans son comté, même s'il existe une aile jeunesse du Parti Québécois à l'Université de Montréal. Il siège alors sur l'exécutif régional du Bloc Québécois, comme il voit l'implication à travers son sentiment d'appartenance à son milieu d'origine : « toujours mon comté, ma région, mon monde ». Il est vite récompensé pour ses efforts et devient un des plus jeunes présidents de comté pour le Parti Québécois en 2003. D'autres députés vont intégrer leur engagement pour un parti à la vie étudiante. C'est le cas de Nicolas Girard, qui a fondé la cellule étudiante du Parti Québécois au cégep Édouard Montpetit, « les jeunes péquistes du cégep Édouard Montpetit ». Il devient ainsi un des porte-parole des jeunes pour le « non » lors du référendum sur les Accords de Charlottetown.

Certains députés vont militer pour la cause qui leur est chère, la souveraineté, en dépassant l'engagement au sein du Parti Québécois. C'est le cas de Jean-Martin Aussant qui va être membre des économistes pour la souveraineté au référendum de 1995. De même, Véronique Hivon va avoir une expérience militante à McGill dans un groupe qu'elle fonde avec d'autres étudiants : « McGill Québec ». Ce groupe faisait la promotion du fait francophone, québécois et souverainiste au sein de la communauté de McGill. Sa forte conviction souverainiste continue de se développer alors qu'elle fait sa maîtrise en Angleterre pendant l'année du référendum. Elle a vécu le début à distance, mais est finalement revenue au Québec pour le vivre sur place. C'est même cette cause, la souveraineté, qui la motive à revenir au Québec pour s'impliquer. Enfin, d'autres vont représenter leur communauté culturelle à différents niveaux d'implication, comme Gerry

Sklavounos. Il va tour à tour occuper les fonctions de conseiller au Congrès hellénique du Québec (2003-2007), puis de vice-président dans les relations publiques du Congrès hellénique du Canada (2006-2007) et enfin comme membre du conseil d'administration, Fondation hellénique de bourses d'études (2007).

Très tôt, les membres de notre corpus découvrent les aspects positifs et valorisants de l'implication sociale. Elle devient vite une composante importante de leur existence, en parallèle à leur carrière.

2.3 Parcours professionnels

La majorité des jeunes députés ne s'attendaient pas à être sur le devant de la scène politique à un si jeune âge. Sept d'entre eux avaient eu une expérience des coulisses, comme attachés politiques ou comme conseillers, qui leur convenait parfaitement. Certains savaient qu'ils aimeraient un jour se présenter, mais peu pensaient que l'occasion se présenterait vite. La totalité des jeunes députés était impliquée sur les exécutifs locaux ou régionaux d'un parti. Or, ils ne voyaient en aucun cas leur implication pour un parti politique comme quelque chose qui déboucherait sur le travail de député. Aussi, la majorité avait commencé leur carrière sans arrières pensées. Nous allons revenir sur les expériences de quatre députés par rapport à leur choix de carrière pour comprendre leurs motivations et leurs intérêts avant de devenir députés.

Comme nous l'avons vu plus tôt dans ce chapitre, certains députés sont tellement attachés à leur région d'origine que c'était un devoir de trouver un emploi qui correspond à la réalité locale. Stéphane Billette exprimait ce lien entre ses choix de carrière et le fait d'être présent dans sa région : « J'ai un attachement à la terre, j'ai toujours été un gars de la région, même dans mes emplois ça le démontre bien. » Dans son cas, son investissement s'incarnait aussi dans sa volonté de montrer l'exemple aux jeunes qu'il est possible de réussir en revenant dans sa région après ses études.

Pour Alexandre Cloutier, sa carrière devait correspondre à ses exigences en termes d'engagement social :

Pour moi, c'est naturel. C'est malgré moi, c'est un peu ça. Ça a toujours été et ça restera toujours. Le sens de ma vie passe beaucoup par l'engagement. Chacun a sa propre façon de voir ce qu'il fait et la profession qu'il exerce et les raisons de son bien être personnel, mais personnellement, j'ai toujours trouvé que pour qu'il y ait un sens à ma vie au quotidien je devais sentir que c'était essentiellement dans l'intérêt de la société donc mon métier devait absolument refléter ça. Par définition, j'allais soit être un employé de l'état ou quelqu'un dans les relations internationales, l'aide humanitaire, etc. J'en avais besoin. D'ailleurs, j'ai essayé de faire autre chose, j'ai essayé d'être avocat à Montréal, mais je n'avais pas une grande volonté d'être avocat pour un grand cabinet. C'était clair que je ne voulais pas faire ça.

D'autres ont un peu été pris de cours dans leur projet de carrière, notamment le plus jeune député de l'Assemblée nationale, Mathieu Traversy, qui n'a pas eu le temps de terminer ses études en sciences politiques, profil relations internationales à l'Université du Québec à Montréal. Son objectif à travers ses études était de trouver l'équilibre entre la théorie et la pratique, comme militant. Alors quand l'occasion s'est présentée, il a préféré saisir cette chance d'être le plus jeune député élu et d'apprendre sur le terrain, en projetant peut être de reprendre ses études plus tard.

Longtemps Étienne-Alexis Boucher pensait qu'il n'allait pas suivre les traces de son père et qu'il n'allait jamais faire carrière en politique. Son père souhaitait qu'il s'implique dans les jeunes du parti, mais il n'était pas intéressé pendant son adolescence comme il avait aussi vu des aspects plus négatifs de la vie politique, comme ses effets sur la vie familiale et sociale. C'est en occupant le poste d'attaché politique dans son comté qu'il va avoir la piqûre et réaliser comment aider les gens localement. Il découvre ainsi un autre aspect de la vie politique qui correspond complètement à ses valeurs et à ses objectifs de vie.

Les jeunes députés québécois viennent d'horizons professionnels variés. Ils appartiennent aux mêmes catégories professionnelles que les autres élus de l'Assemblée nationale, mais dans des proportions différentes. Quatre d'entre eux, soit 25 %, sont des avocats; un chiffre bien au-dessus du 8 % comptabilisé pour l'ensemble de la députation (Assemblée nationale du Québec, 2011 : en ligne). Ils sont autant de gestionnaires d'entreprise, soit 25 %, et là encore dépassent largement le taux de 8,8 % pour l'ensemble du Salon bleu (Assemblée nationale du Québec, 2011 : en ligne). Ils sont deux à être d'anciens gestionnaires d'Organismes à but non lucratif (OBNL), ce qui correspond à 12,5 %, un chiffre au-dessus du 7,2 % qui représente tous les députés élus qui occupaient une fonction dans ce domaine (Assemblée nationale du Québec, 2011 : en ligne). Enfin, un seul des jeunes députés occupait un poste dans l'enseignement au niveau collégial, soit 6,25 % du corpus, un chiffre en-deçà de celui de la Chambre qui s'élève à 9,6 % (Assemblée nationale du Québec, 2011 : en ligne).

Une catégorie professionnelle qui n'apparaissait pas sur le site de l'Assemblée nationale est celle d'élus ou d'attachés politiques, mais nous avons obtenu ces données grâce au service de la recherche. Ils sont trois du corpus qui occupaient un travail en politique avant d'être élus, soit 18,75 % contre 10,6 % de l'ensemble des élus, et ils sont deux à venir de la fonction publique, soit 12,5 % par rapport à 13,7 % des députés de tous les groupes d'âges. Une catégorie professionnelle n'est pas représentée dans notre corpus, celle de commerçant et d'industriel.

Tableau récapitulatif des catégories professionnelles des jeunes députés par rapport à l'ensemble des élus de l'Assemblée nationale

Catégorie professionnelle	Avocats	Gestionnaires d'entreprise	Gestionnaires OBNL	Enseignement	Fonction politique	Fonction publique
Proportion pour les jeunes députés	25 %	25 %	12,5 %	6,25 %	18,75 %	12,5 %
Proportion pour l'ensemble des élus ¹⁶	8 %	8,8 %	7,2 %	9,6 %	10,6 %	13,7 %

L'étude du profil des jeunes députés nous a permis de mieux saisir leur parcours de vie pour nous amener à réfléchir sur la façon dont certains jeunes s'impliquent en politique. Nous avons vu que notre corpus n'est pas aussi uniforme qu'on peut le penser, même si l'on peut dégager des tendances dans les profils des jeunes élus. D'abord, ils viennent essentiellement de la classe moyenne, ont un fort sentiment d'appartenance au comté où ils ont grandi, ce qui les amène à s'y impliquer. Les jeunes élus ne viennent pas nécessairement de famille engagée politiquement, mais la plupart ont eu des modèles d'implication dans leur entourage immédiat qui les a encouragés à faire pareil. Leurs premiers souvenirs politiques correspondent aux grands référendums des années 1980 à 1995 ainsi qu'à des élections qui présentaient des leaders charismatiques. La majorité des jeunes élus ont un niveau de scolarité supérieur à la moyenne provinciale et se sont impliqués tôt dans de nombreuses activités extrascolaires. C'est tout naturellement qu'ils se sont ensuite engagés socialement, à travers des associations étudiantes, un parti politique ou encore en fondant des mouvements pour défendre les causes qu'ils avaient à cœur. Aussi, l'engagement social a souvent déterminé leur choix de carrière.

¹⁶ Pour l'ensemble des élus, le total ne correspond pas à 100 %. En effet, certaines catégories professionnelles ne sont pas représentées dans ce tableau parce qu'aucun des jeunes députés du corpus n'occupait un poste dans celles-ci. Nous avons seulement retenu les catégories professionnelles auxquelles les jeunes députés appartiennent.

Toutefois, on ne retrouve pas une variété de profils professionnels aussi importante chez les jeunes élus que chez le reste des élus de l'Assemblée nationale. Notre hypothèse est qu'ils n'ont pas eu le temps de toucher à différents milieux professionnels comme leurs aînés avant d'être élus, surtout les plus jeunes du corpus. De plus, ils étaient plus nombreux à avoir travaillé comme attaché politique ou conseiller avant leurs élections que les autres députés, une tendance qui s'explique encore une fois par le profil sociodémographique des attachés politiques, qui sont souvent plus jeunes que les élus avec qui ils travaillent.

III. Réflexivité : qu'est-ce qu'être un « jeune » député?

Maintenant que nous avons décrit le parcours des jeunes élus avant qu'ils ne deviennent députés, nous pouvons désormais nous concentrer sur leur expérience à l'Assemblée nationale.

Les élus qui composent ce corpus étaient tous des individus très impliqués dans leur milieu avant d'être candidat, puis député. Dans cette partie, nous essaierons de comprendre ce que la vie de député représente pour eux. Nous analyserons d'abord leurs sources de motivation à se présenter comme candidat. Pour beaucoup, cela signifiait un passage des coulisses d'un parti pour occuper l'avant-scène comme député. Bien qu'ils soient plusieurs dans ce corpus qui connaissaient bien le travail de député, le moment où l'on commence cette nouvelle fonction s'accompagne de plusieurs ajustements par rapport à la vie personnelle et familiale. En devenant députés, ils ont eu et ont toujours plusieurs défis à réaliser que nous explorerons dans un second temps. Souvent, leur âge influence leur manière de percevoir leur rôle et de faire la politique, c'est ce que nous verrons dans la dernière sous-partie de cet essai.

3.1 Motivations à être candidat

Plusieurs personnes dans notre corpus n'avaient jamais envisagé de se présenter à des élections et voyaient leur implication dans un parti comme quelque chose qui leur convenait amplement. D'autres avaient ce projet lointain de se présenter, mais attendaient le moment opportun. Dans la majorité des cas, c'est cette occasion qui s'est présentée et qu'ils n'ont pas pu refuser. Malgré certaines craintes, ils ont tous décidé de saisir l'occasion qui leur était offerte. On retrouve chez les jeunes élus le même phénomène qui avait été décrit dans une étude de Samara sur le leadership politique au Canada : comme leurs homologues fédéraux, ils sont des « citoyens accidentels » (2010), c'est-à-dire qu'ils sont rentrés en politique de façon accidentelle.

Nombre de jeunes députés de notre corpus, en se distinguant comme bénévoles au sein d'un parti, se sont fait proposer de se présenter à la course à l'investiture ou même directement, sans opposant du parti pour représenter le comté. Stéphane Billette a ainsi été approché par le Parti libéral du Québec (PLQ) au début de 2008, après la défaite historique du parti dans le comté de Huntington en 2007. Avant même qu'il accepte, les gens de son comté parlaient déjà de sa candidature et voulaient quelqu'un comme lui, un candidat jeune et connu dans le milieu, qui y habite. Au niveau personnel, il réalisait le rêve de son père, décédé assez jeune, qui n'a jamais eu l'occasion de se présenter. Sa candidature représentait aussi symboliquement un hommage à son père.

La conjoncture a également joué en la faveur de la candidature de Filomena Rotiroti, qui était déjà très impliquée dans son comté et au sein du PLQ. Quand Michel Bissonnette a pris sa retraite, on lui a proposé de prendre le comté auquel elle est très attachée. Au début, elle a refusé, comme elle connaissait bien l'engagement ce que ça représente au quotidien et le changement de vie que ça implique. Puis, avec le soutien et les encouragements de sa famille et de son mari, elle a décidé de faire le saut. Encore aujourd'hui, elle estime qu'être députée est un énorme privilège, surtout dans le comté où elle a grandi.

La candidature de Mathieu Traversy, qui était membre de l'exécutif du PQ, a aussi été vivement encouragée par la défaite de son parti dans Terrebonne en 2007. Il se rappelle un état de stupéfaction après ce résultat, qui a amené un certain découragement chez les seniors du parti. Les plus jeunes purent occuper plus de place et travailler sur le membership. Les premiers mois étaient très difficiles, mais les gens ont commencé à s'intéresser à nouveau au parti. Ils étaient nombreux à le connaître, grâce à son travail intense pour le parti sur le terrain et ils voulaient qu'il soit leur candidat. Avoir un jeune candidat dans un château fort du PQ n'était pas une chose facile mais, grâce au mode d'investiture du PQ où les membres choisissent leur candidat, il a été choisi comme candidat péquiste pour le comté.

Les notions d'opportunité et d'attachement à sa région d'origine reviennent dans les motivations d'Alexandre Cloutier. Avec humour, il explique qu'il s'est présenté par un « excès d'enthousiasme », alors qu'il était en train de compléter un doctorat. Il avait l'impression qu'en politique il aurait plus d'impact et serait au cœur de l'action, alors que ses recherches n'allaient pas avoir l'impact qu'il voulait qu'elles aient. Ses réflexions ont pris une tout autre dimension quand le comté qu'il voulait représenter s'est libéré :

Ce n'était pas faire de la politique juste pour en faire de la politique, c'était être député du Lac-Saint-Jean. Je ne voulais pas être député d'ailleurs que chez nous, que de notre région. J'avais envie de développer chez nous, une communauté que j'aime avec des gens que j'aime. Comme "bleuet", comme natif du Lac-Saint-Jean, ça fait partie de notre identité, j'avais envie de redonner à ma communauté.

La motivation à se présenter dans son comté peut aussi venir de résultats d'élections jugés insatisfaisants. Gerry Sklavounos a suivi l'élection partielle dans le comté de son enfance en 2004 et il a été très surpris que le comté bascule au PQ. Ce revirement l'a convaincu qu'il devait militer plus activement au sein de la circonscription pour le PLQ. En 2007, il s'est renseigné sur les personnes intéressées par l'investiture pour le comté et pensait qu'il fallait quelqu'un de jeune pour le comté. Il n'était pas sûr de vouloir faire de la politique aussi jeune surtout que sa carrière d'avocat avançait bien. Toutefois, il pensait qu'il fallait un candidat à l'image du comté pour le représenter, soit issu des communautés culturelles, qui parle plusieurs langues, qui peut avoir une certaine

compréhension de la réalité des immigrants. Il est alors apparu comme la personne toute désignée.

Jean-Martin Aussant a aussi été piqué par le résultat d'élections, dans son cas celui de 2007 où le comté, où vit encore sa famille, a été remporté par l'ADQ. Il s'était toujours dit qu'il ferait de la politique un jour si la souveraineté n'était pas faite, mais il ne pensait pas que ce serait aussi tôt, à 38 ans. Dans son cas, il ressentait un sentiment d'urgence pour contrer ce virage à droite dans son comté d'origine, alors il a décidé de se présenter à Nicolet : « Je m'y suis présenté tout simplement parce que c'est chez moi dans mon esprit. Même si c'est un comté difficile, ça ne m'a pas fait peur puisque je suis convaincu de militer pour une bonne cause. »

La volonté de changer les choses est au cœur des motivations des jeunes députés à se présenter. Patrick Huot n'a pas vu son implication comme un sacrifice, c'était au contraire un moyen pour lui de participer au changement, mais à un changement qui lui convient : « C'est facile de chialer dans son salon, mais un moment donné il faut se demander ce qu'on est capable de faire pour contribuer. On a deux choix : soit on chiale chez nous, soit on s'implique. Moi j'ai décidé de m'impliquer. » Sylvain Gaudreault partage également cette vision de l'engagement social. Selon lui, la politique est un moyen pour changer les choses et non une fin en soi : « Je trouve qu'il y a des choses qui ne vont pas au niveau de ma région, aux niveaux social et politique, au Québec et dans le monde. Alors l'action politique devient un outil pour changer le monde. »

Certains députés du PQ ressentaient, comme jeunes souverainistes, le devoir de s'impliquer plus activement pour renouveler le discours sur la souveraineté afin qu'il corresponde plus à leur vision. Nicolas Girard raconte qu'il a été marqué par une phrase prononcée par Félix Leclerc lors du décès de René Lévesque le 20 novembre 1987 : « La première page de la vraie belle histoire du Québec vient de se terminer, à ceux qui restent d'écrire la deuxième. » Cette phrase l'a guidée dans son engagement politique : il veut montrer que le PQ n'est pas le parti d'une seule génération et qu'il peut y avoir un renouvellement de l'engagement à la cause souverainiste. Véronique Hivon explique

aussi sa motivation à être candidate par sa volonté de montrer qu'il y a des nouveaux visages porteurs de la cause souverainiste. Dans son cas, elle veut aussi encourager les femmes à s'impliquer en politique en montrant que c'est possible, par son propre exemple.

La décision de se présenter comme candidat est rarement une décision facile à prendre pour de jeunes adultes. Beaucoup de craintes y sont associées, mais elles sont surpassées par la motivation de changer les choses, de représenter son comté d'origine, de défendre une cause, de renouveler le visage de la députation québécoise. Yolande James se rappelle qu'elle ne voulait pas commencer à prendre des décisions en se basant sur la peur, alors elle a écouté son désir de s'engager. Cet engagement amène un lot important de défis à relever au quotidien.

3.2 Défis quotidiens

La conciliation famille-travail est sans conteste le plus grand défi que rencontrent les jeunes députés. Peu de parents avec des enfants en âge préscolaire se présentent à cause de la difficulté de concilier la vie familiale et la vie politique, mais ils sont quelques-uns dans ce corpus. Jean-Martin Aussant, qui a deux jeunes jumeaux, considère que la vie à l'Assemblée n'est pas adaptée à la situation des jeunes parents. S'il y avait un Centre de la petite enfance pour les élus et les employés, cette conciliation serait facilitée. Nicolas Girard partage ce point de vue et évoque les sacrifices qui sont faits pour la vie politique, mais qui ont des conséquences sur la vie familiale, qui est un peu sacrifiée à travers ça. Pour Véronique Hivon, qui a une fille en bas âge, la séparation est toujours déchirante et implique un sentiment de culpabilité important qu'elle apprend à gérer en plus de l'organisation logistique de retourner à Joliette chaque semaine.

La distance et les trajets entre l'Assemblée et la maison, au comté, pour ceux qui viennent de régions plus éloignées ne fait en effet qu'accentuer ce défi. Pour Stéphanie Vallée, c'est peut-être l'enjeu majeur, alors elle prend l'avion pour éviter un aller-retour

de 14 heures. Ne pas voir ses enfants tous les jours, ne pas être à la maison le soir pour faire un suivi au quotidien et pour voir leurs petits états d'âme est quelque chose qu'elle trouve difficile parce qu'il y a un bout de la vie familiale qu'elle ne veut pas perdre. Aussi, quand elle est chez elle, elle apprécie plus que jamais gérer les petits trucs à la maison. Elle trouve ça sain : « ça me rapproche aussi de l'essentiel, de ce que vivent les gens. » Si la conciliation famille-travail est un défi pour elle dans sa vie quotidienne, elle estime que c'est aussi le cas pour tous les Québécois, alors ce n'est pas une raison de remettre en cause sa carrière de députée.

Dans cette perspective, Patrick Huot estime qu'il a vraiment un avantage d'avoir son comté à Québec par rapport à d'autres députés qui ont des enfants : il peut dormir tous les soirs chez lui et déjeuner avec ses enfants le matin. Toutefois, aller chercher les enfants à l'école est un casse-tête important, parce qu'« on sait quand la journée commence, mais pas quand elle finit ». Selon lui, pour que la conciliation se vive bien, il faut être très clair sur ses limites. Par exemple, il ne manquera jamais un match de hockey de son garçon pour une activité sociale d'un organisme et il le dit clairement.

Cet enjeu pourrait en décourager certains de se présenter à nouveau. Benoît Charette expliquait qu'il a établi une bonne routine pour la vie familiale, mais que si sa vie politique venait compromettre sa vie familiale, il choisirait sans hésitation sa famille. Il semble que l'appui et le soutien familial sont essentiels pour réussir sa vie de jeune député. Parfois, les membres de la famille pensent qu'ils vont réussir à vivre cette aventure, mais la réalité est plus complexe selon Gerry Sklavounos et l'équilibre est complexe à trouver. Les sacrifices générés par la vie de député touchent souvent la vie familiale; il semble aussi que c'est une aventure dans laquelle les députés se lancent « en famille ». Le soutien de son mari était capital pour Filomena Rotiroti et elle ne sait pas si elle se serait présentée sans cela. Yolande James a réussi à trouver le bon rythme pour concilier son travail et sa vie familiale grâce à un noyau solide de proches qui comprennent sa réalité. Selon elle, il ne faut pas hésiter à exprimer nos inquiétudes par rapport à notre capacité de concilier ces deux éléments importants. Au contraire, elle

pense qu'il faut parler ouvertement de ces craintes pour encourager les jeunes femmes à se présenter et ainsi, montrer que c'est possible d'y arriver.

Pour certains, comme Stéphane Billette la conciliation famille travail est plus facile comme député, avec la possibilité de conjuguer activités politiques et activités familiales, que comme chef d'entreprise. Sa femme est enseignante et leurs horaires étaient complètement incompatibles avant. C'est d'ailleurs un élément qu'il voulait prendre en considération, en plus d'être plus présent pour ses deux enfants en bas âge. Il racontait d'ailleurs que sa fille écoute la chaîne parlementaire lorsqu'elle s'ennuie de lui : elle peut ainsi le voir même s'il siège.

Les plus jeunes députés sont moins affectés par la vie familiale, mais ils évoquent l'enjeu de la conciliation amis-travail. Étienne-Alexis Boucher a fait l'expérience directement des sacrifices liés à la vie politique comme fils de député. Comme Patrick Huot, il pense qu'il faut expliquer aux gens qu'on a besoin de temps pour soi, pour voir ses amis et sa famille. Dans son cas, il prend une journée de congé toutes les deux semaines. Dave Turcotte a rencontré cette difficulté avec ses amis au début de son mandat pour faire la différence entre la relation d'amitié et la relation employeur-employé, comme ses employés étaient ses amis. Là encore, c'est une question d'adaptation et les jeunes députés se sont tous habitués à devoir gérer ces défis au quotidien.

La vie politique amène aussi son lot d'instabilité dans la vie de jeunes professionnels. Ce défi n'est pas souvent évoqué, mais bien présent selon Alexandre Cloutier :

La politique, on s'y engage parce qu'on défend des valeurs, des idées et parce qu'on y croit. Mais, à trente ans, on paie aussi notre hypothèque. C'est une autre réalité, c'est un peu tabou, mais ça reste vrai quand même. Il y a cette préoccupation là de personne responsable qui se dit qu'on a une famille qu'on veut faire vivre alors qu'en politique il y a cette forme d'insécurité qui est constamment présente et qui revient à chaque élection. Ça, c'est un enjeu, bien vivre avec cette insécurité permanente.

Le travail de député ne s'accompagne pas de garanties long terme, ni sur la durée du mandat qui sera réalisé, ni sur le résultat des prochaines élections. Pour des jeunes députés, qui commencent leur carrière ou qui gravissaient les échelons dans leur profession, c'est en effet renoncer à un parcours plus sécuritaire et stable que de se présenter comme député. Par ailleurs, il n'existe pas de formation propre au métier de député. La plupart des élus apprennent leur fonction sur le terrain au jour le jour. C'est un défi important qui a été évoqué par plusieurs députés. Ils doivent apprendre à remplir les trois fonctions du métier de député, celle de législateur, celle de porte-parole sur un dossier national pour leur parti et celle de représentant de leur comté :

Il y a la vie parlementaire, celle de porte-parole d'un dossier à Québec avec les grands enjeux nationaux; la vie de comté, de s'occuper des gens; et la vie militante, avec les conseils nationaux, faire avancer des idées avec une plateforme pour le parti, chercher de l'argent, entretenir la flamme militante auprès des gens du parti. Chacune de ces tâches pourrait être à temps plein alors il faut conjuguer avec ça.

Comme le souligne Véronique Hivon, ces trois fonctions pourraient en soi être des occupations à temps plein, trouver un équilibre entre elles n'est pas une mince affaire. Elle ajoute un élément militant : les jeunes députés ont souvent des fonctions au sein de leur parti, notamment pour développer le membership et faire des activités de financement. C'est un aspect qui, bien qu'il ne soit pas central, prend une partie de leur temps. De même, tous les députés doivent apprendre à faire valoir leurs dossiers de comté auprès des ministres.

Certains députés ont évoqué le défi qu'ils rencontrent pour traiter des dossiers en étant toujours dans l'action. Prendre du recul, avoir du temps pour lire davantage et pour fouiller le sujet plus en profondeur serait parfois apprécié. Mais, être député c'est aussi être polyvalent sur plusieurs dossiers en même temps. Il faut également développer sa capacité d'adaptation et réagir à des situations qui changent d'une minute à l'autre. Le défi, c'est d'être prêt à l'imprévisible, à toutes sortes de situations.

Pour les députés de comtés ruraux, les distances entre les différentes municipalités qu'ils représentent et qu'ils doivent visiter donnent parfois l'impression de vivre dans sa voiture sans jamais être assez présent avec tout le monde, surtout ceux qui sont plus éloignés. Pour tous les jeunes députés, il faut aussi apprendre à gérer la pression de performance qui accompagne le travail, il ne suffit pas d'être présent dans les activités de comté, il faut aussi interagir avec les gens et donner son meilleur. Pour la majorité des jeunes élus, devenir député signifiait aussi apprendre à gérer une vie publique et la perte de son anonymat.

Les plus jeunes députés du corpus ressentait aussi une pression de montrer qu'ils avaient leur place à l'Assemblée nationale malgré leur jeune âge. Dave Turcotte explique bien cet enjeu : « Comme je suis jeune, j'ai beaucoup à prouver. Comme j'ai beaucoup à prouver, je m'investis un peu plus dans mon travail que si j'étais un peu plus âgé. Je dois montrer que je suis capable de livrer la marchandise. » Il estime aussi qu'il doit jouer un rôle pour prouver que les jeunes sont compétents même sur des enjeux qui ne touchent pas directement la jeunesse : « Arrêtons de ghettoïser les jeunes dans des catégories précises. Ce n'est pas parce qu'on est jeune qu'on est seulement capable d'être représentant jeune, on peut occuper d'autres fonctions qui ne sont pas liées à notre âge. » Si les jeunes députés doivent parfois se battre pour déconstruire les étiquettes dans lesquelles ils sont enfermés à cause de leur âge, le fait d'appartenir à une génération qui a d'autres référents que leurs aînés influence certainement la façon dont ils font de la politique.

3.3 Influence de l'âge sur la façon de faire de la politique

Les jeunes députés ont parfois constaté que leur âge générerait certaines appréhensions quant à leur compétence en politique, surtout pendant les campagnes électorales. Toutefois, c'est quelque chose qu'ils ont surmonté. Aujourd'hui, leur jeunesse leur permet aussi de faire de la politique différemment, d'amener des enjeux qui touchent leur génération à l'Assemblée nationale et dans leur parti.

L'âge des députés a souvent été évincé de la campagne électorale de 2008, mais dans certains cas, c'était un enjeu au cœur des débats. Quelques opposants ont joué cette carte pour discréditer les jeunes candidats associant leur âge à un manque d'expérience ou encore le fait d'être inconnu du public. La plupart des jeunes députés ont réussi à contrer ces invectives en réalisant un travail de terrain important et en étant très connus des bases militantes. L'humour a aussi été un atout pour désamorcer les doutes que certains pouvaient avoir sur leur âge. Par exemple, Dave Turcotte répondait ainsi à ceux qui s'inquiétaient de son âge : « Écoutez, il n'y a plus de place dans les CPE alors ils nous envoient à l'Assemblée nationale. » Malgré quelques mauvaises expériences, l'âge des députés a surtout été un atout pendant la campagne électorale. L'âge de Stéphane Billette a joué en sa faveur en symbolisant le renouveau et a encouragé des gens de son groupe d'âge qui n'avait pas l'habitude d'aller voter à se déplacer pour lui :

Les gens se sont dit là c'est Stéphane, c'est un gars de notre âge. Ça les a incités à aller voter. Pour certains de ma génération, le parti libéral c'est des têtes blanches, alors quand ils voient un jeune candidat! Il y a beaucoup de monde qui m'a dit qu'ils sont allés voter parce que j'étais un jeune candidat.

L'âge des jeunes députés joue en leur faveur parce que certains électeurs, notamment les jeunes familles, peuvent s'identifier à eux en sachant qu'ils partagent la même expérience. Benoît Charette soulevait cette dimension : il représente une circonscription dont la population est composée de plusieurs jeunes familles comme la sienne. Or, le candidat n'exerce qu'un impact marginal sur les résultats des élections, alors il faut nuancer l'impact de cette identification liée à leur âge sur les résultats concrets. L'âge n'influence donc peut-être pas trop les campagnes électorales et les résultats des élections, mais l'appartenance à une génération agit sur la façon dont les jeunes députés exercent leur rôle.

Stéphane Billette a intégré le parti libéral parce que les valeurs de ce parti correspondent aux siennes. Il considère néanmoins que la partisanerie est moins forte chez les jeunes députés. Selon lui, à une certaine époque, la manière de faire de la politique était très partisane et les députés travaillaient surtout avec les gens de leur propre parti. À l'inverse, il estime que son affiliation partisane s'intègre complètement à

son rôle de représentant du comté. Il est le député de tous les citoyens de Huntington et il a un devoir de dépasser les allégeances politiques. Dans les comtés ruraux, le député compte beaucoup pour amener les enjeux chers aux gens de son comté à l'Assemblée nationale et sensibiliser les élus aux réalités d'Huntington. En ce sens, il estime avoir une grande responsabilité envers tous les citoyens du comté.

Filomena Rotiroti considère que l'Assemblée nationale repose sur une dynamique intergénérationnelle. Aussi, son âge influence la façon dont elle fait de la politique parce qu'elle se sent particulièrement interpellée par les dossiers jeunesse qui y sont abordés, même si elle demeure engagée à assurer la meilleure qualité de vie qui soit pour les citoyens et citoyennes de son comté et pour l'ensemble de la population du Québec. Pour Gerry Sklavounos, le processus d'identification qu'il génère comme jeune député doit être utilisé pour faire le pont avec les jeunes, mais aussi avec les communautés culturelles. Grâce à son parcours, il veut leur montrer que quelqu'un qui leur ressemble peut être élu, donc qu'eux aussi peuvent se présenter.

Être un jeune député entraîne une proximité et, potentiellement, une certaine créativité par rapport aux façons de faire de la politique selon Dave Turcotte. Il s'est engagé à faire de la « politique autrement » en rendant des comptes aux citoyens de son comté, en faisant des assemblées citoyennes tous les ans pour voir s'il tient ses engagements électoraux. Son bureau ouvert jusqu'à 20 h le lundi soir pour être présent dans un horaire qui convient à ses citoyens. Il a aussi un employé qui parle le langage des signes pour pouvoir répondre aux besoins de cette population. De plus, il est très présent sur les réseaux sociaux ce qui lui permet d'entrer en communication avec un profil de citoyen qui ne passerait peut-être pas à son bureau. Mathieu Traversy voit aussi la présence d'une jeune génération à l'Assemblée nationale comme une occasion d'exprimer une autre façon de voir et de faire de la politique :

Si l'on veut que la politique change, il faut faire de la politique à notre façon. Il faut rester soi-même. Si on imite nos prédécesseurs dans leur manière de faire de la politique, la politique ne changera pas. Il y a cette couleur que j'amène à l'Assemblée nationale et au parti québécois. Quand on a un jeune de 24 ans qui entre dans un endroit où tout le monde a 40, 50, 60 ans, c'est certain qu'on ne passe pas inaperçu. Alors on a cette responsabilité-là de défendre les intérêts de la jeunesse

même malgré nous. Quand on arrive en politique dans un jeune âge, on n'est pas dans des sentiers battus et on innove à notre façon.

Selon Alexandre Cloutier, cette créativité des jeunes députés est facile à expliquer. La nécessité de continuité des actions avec ce qui a déjà été fait auparavant existe moins pour les jeunes députés que pour ceux qui sont plus âgés, qui sont plus susceptibles d'être directement liés à des décisions qui ont été prises avant. Ces derniers sont moins libres de leurs actions parce qu'ils sont tenus par un souci de cohérence.

La relation de certains députés à leur âge et à l'influence que ce dernier joue dans la façon dont ils font de la politique a évolué avec l'expérience qu'ils ont développée à l'Assemblée nationale. Patrick Huot se souvient qu'il voulait tout changer à ses débuts et brasser l'ordre établi, mais il a progressivement réalisé qu'il pouvait commencer par faire des petites choses qui touchent les gens de son comté. De la même manière, Yolande James se souvient de ses premiers temps comme députée, alors qu'elle voulait prouver que son âge n'était pas un obstacle: « Quand j'ai commencé, je voulais montrer à mes collègues qui étaient là depuis plus longtemps que mon âge n'était pas un handicap. Je voulais me montrer capable, ne pas faire de gaffe. L'expérience fait en sorte que je me permets de voir mon jeune âge comme quelque chose de positif. »

L'influence concrète de l'âge sur la manière de faire de la politique demeure difficile à évaluer pour certains députés, qui l'évalue plus comme au fait d'appartenir à une génération et de partager ses normes. Selon Sylvain Gaudreault, l'influence de son âge dans la manière dont il fait de la politique est indéniable, mais elle reste hors de son contrôle. Selon lui, les préoccupations qui sont les siennes sont certainement les mêmes que plusieurs représentants de sa génération et ses références viennent aussi de cette génération : « Dans un discours, je vais plus avoir tendance à citer les Cowboys fringants que Félix Leclerc, c'est davantage mon univers culturel. » Or, selon lui, l'âge reste une notion relative :

Je connais des gens qui sont peut-être plus jeunes que moi en âge, mais qui sont plus âgés dans leur attitude. Ce n'est pas juste en politique, dans l'ensemble de la société dans nos gestes et nos implications. La jeunesse ce n'est pas juste une question d'âge. Ce que je souhaite, c'est d'être jeune le plus longtemps possible.

Ce que ça veut dire, c'est avoir de l'ouverture d'esprit, être progressiste, être tolérant, essayer toujours de comprendre les nouvelles tendances. On peut avoir cette façon de voir le monde à 70 ans.

Étienne-Alexis Boucher souhaite également nuancer cette idée de jeunesse comme une catégorie absolue : il appartient à une génération et partage avec elle des références culturelles et historiques particulières, mais ça ne signifie pas pour autant que cette génération est homogène et que les comportements sont purement influencés par la génération à laquelle on appartient. À son sens, ce qui compte le plus est sans doute la personnalité du député, ses valeurs. Dans son cas, cela ne se traduit pas une attitude de « soft power », qui consiste à encourager et à aider ses collègues dans l'exercice de leur fonction sans être rigide sur la hiérarchie.

L'image de la jeunesse énergique et qui a le goût du travail existe, mais elle ne suffit pas pour mener une carrière politique selon plusieurs députés, qui estiment qu'elle doit s'accompagner d'une certaine expérience de travail, un parcours académique ou une expérience de vie. Les jeunes députés doivent être en mesure d'apporter quelque chose au débat, ils ne sont pas là seulement pour incarner la jeunesse à l'Assemblée nationale. Véronique Hivon partage cette vision et estime que c'est la combinaison de sa jeunesse à son expérience qui ont joué en sa faveur :

Le type de jeunesse que je représentais, c'est-à-dire être jeune, mais avoir une expérience, je pense que c'est une combinaison gagnante. Les gens étaient contents d'avoir du renouveau, vraiment. J'estime que c'est un atout. On m'a dit rapidement que ma candidature était rafraichissante, que c'était un nouveau discours donc j'étais contente parce que ce que je voulais amener en politique, c'est un défi de tous les jours, mais les gens le ressentaient. Ça encore, je me le fais dire souvent.

Aussi, elle pense que son âge influence la façon dont elle fait de la politique, mais que ça ne se limite pas à ça. Au-delà de son âge, le fait qu'elle soit une femme, qu'elle a un enfant jeune, qu'elle veuille changer la manière de faire de la politique : toutes ces composantes de son identité influencent la manière dont elle exerce son rôle de député. Pour Stéphanie Vallée, c'est peut-être même davantage son genre qui influence sa manière de faire de la politique, par exemple en relation à des conflits régionaux :

Je pense que le Québec doit travailler ensemble. Je crois beaucoup au travail d'équipe. Je comprends qu'il y a des joutes politiques, je comprends qu'il y a des

intérêts divergents, mais si on souhaite vraiment améliorer le sort des québécois on doit parfois faire fi de ça, des vieilles rengaines. Probablement que oui, le fait d'être une femme fait que j'aborde les dossiers différemment.

Il semble qu'un premier élément d'analyse de l'expérience des jeunes députés est qu'elle varie en fonction de s'ils sont dans leur vingtaine ou dans leur trentaine. Aussi, il y aurait en réalité deux catégories de « jeunes » députés : les très jeunes, qui ont entre 20-29 ans, et les jeunes adultes, qui ont entre 30-39 ans. La réalité que vivent ces deux groupes est assez différente. Les premiers vivent pour la politique, ils sont très impliqués dans les groupes militants de leur comté et ont gravi progressivement les échelons. Ils n'ont pas encore de vie de famille et ils sont peu nombreux à avoir réellement commencé leur carrière. Ils ont moins à perdre que les jeunes adultes et vouent déjà une grande partie de leur temps à la vie politique. Toutefois, ils ont moins d'occasions de devenir candidat et, le cas échéant, ont du se battre pour y arriver.

Le second groupe, celui des jeunes adultes, doit affronter des sacrifices personnels très importants. D'abord, ils ont souvent une jeune famille dont ils sont responsables et des engagements matériels, comme une hypothèque à payer. Le saut en politique incarne l'instabilité et souvent d'importantes concessions salariales. Ceux qui le font sont essentiellement motivés par une cause qui leur est chère et qu'ils veulent absolument défendre. Dans ce deuxième cas, les partis politiques sont confrontés à la difficulté de dénicher ces jeunes candidats parce que les jeunes adultes se concentrent davantage sur leur travail et leur famille, l'engagement dans la communauté arrive en dernier lieu par manque de temps.

L'âge des députés influence la façon dont ils perçoivent leur rôle et dont ils font de la politique à différents degrés. Plusieurs d'entre eux estiment que leur âge permet à un segment de la population moins touchée par les politiciens traditionnels de s'intéresser à la politique en s'identifiant à eux. Leur âge fait qu'ils partagent plusieurs préoccupations avec une frange de la population qui est moins représentée à l'Assemblée nationale : les jeunes familles, les jeunes professionnels et les étudiants. De plus, en étant moins

attachés à des décisions du passé, les jeunes députés sont plus à l'aise de remettre en question le statu quo et de proposer des moyens innovants de faire de la politique. Appartenir à une génération fait qu'on partage des référents culturels et des comportements caractéristiques de celle-ci.

La jeunesse n'est pas une catégorie homogène et elle n'est pas garante de nouveauté au même titre que la vieillesse n'est pas synonyme d'inaction. Il y a donc une influence de l'âge sur la façon de faire de la politique, mais celle-ci reste relative. Les jeunes députés ne représentent pas que les jeunes Québécois, même s'ils sont bien placés pour comprendre les enjeux qui les touchent. L'identité de chaque député, leur expérience de vie et leur parcours jouent tout autant que leur âge dans leur manière de faire de la politique.

Conclusion

Pour offrir un portrait des jeunes élus de l'Assemblée nationale, nous nous sommes basés sur leur point de vue afin d'apprécier les nuances qu'ils voyaient dans leur propre parcours. Nous nous sommes nourris de leur réflexion sur leur expérience de député pour mettre en perspective notre hypothèse de départ.

L'étude théorique du concept de « jeunesse » dans les sciences sociales nous a amené à remettre en question l'idée d'« une » jeunesse homogène, ce qui soutient les présupposés de notre hypothèse. Nous avons ensuite vu que les jeunes d'aujourd'hui s'investissent davantage dans des formes moins traditionnelles d'implication sociale. Les jeunes de notre corpus apparaissent ainsi comme une exception. Là encore, la jeunesse apparaît comme plurielle. D'ailleurs, nous avons vu dans une troisième partie que les jeunes députés sont proportionnellement plus présents au Québec que dans plusieurs Assemblées législatives européennes. De plus, la proportion des jeunes siégeant à l'Assemblée nationale n'était pas beaucoup plus faible que la proportion de Québécois dans le même groupe d'âge. La première section nous permettait déjà de voir que le profil des élus est varié et assez représentatif de la population en termes d'âge.

Dans la seconde section, nous avons constaté que la majorité des jeunes députés du corpus étaient issus de la classe moyenne québécoise et non d'une élite socioéconomique. À l'exception d'un député, ils vivaient tous dans le comté qu'ils représentent à l'Assemblée nationale. Ils représentaient presque tous le comté de leur enfance, ce qui ajoutait une dimension symbolique à leur expérience et explique qu'ils affichaient un sentiment d'appartenance fort par rapport à leur comté. Les premières divergences dans le profil des jeunes députés apparaissent avec les données sur l'implication familiale.

Les jeunes députés ne viennent pas tous de milieux engagés politiquement. En réalité, la moitié d'entre eux seulement vient de familles militantes. Certains députés ont même grandi dans un environnement complètement dépolitisé. En revanche, ils partagent presque les mêmes premiers souvenirs de l'actualité québécoise : les grands référendums provinciaux.

L'évaluation de leur parcours scolaire témoigne du fait qu'ils ont un haut niveau d'éducation. Une grande partie d'entre eux étaient impliqués dans des activités parascolaires où ils ont souvent développé un goût pour le travail d'équipe. Avec les années, ces activités se sont souvent transformées en engagement communautaire et même politique pour certains. Les expériences professionnelles des jeunes députés étaient relativement variées, comme elles pouvaient toutes être rassemblées dans six grandes catégories professionnelles.

La deuxième section nous permet de conclure que les députés ont eu des expériences assez semblables dans leur enfance et dans leur adolescence. La variable de l'engagement politique des parents n'apparaît pas significative dans l'engagement futur des jeunes députés. Le fait de participer à des activités parascolaires dès l'enfance semble davantage un élément marquant qui a pu influencer les députés. Les données empiriques recueillies dans la seconde section n'affichaient pas une grande diversité dans les profils

des jeunes élus. Leurs points de vue sur leur expérience à l'Assemblée nationale, étudiée dans la troisième section, allaient nous permettre de vérifier cette tendance.

Enfin, nous nous sommes intéressés au parcours politique des jeunes élus. Des circonstances favorables apparaissaient dans le discours de tous les jeunes députés pour expliquer leur candidature. Toutefois, la nature de ces circonstances variait d'un député à l'autre allant du choc éprouvé par les résultats d'une élection à une proposition du parti pour lequel ils militaient. Leur motivation était souvent de changer les choses, mais leurs définitions des modalités de ce changement étaient variées. La gestion du temps semblait l'enjeu majeur auquel les jeunes députés étaient confrontés, surtout par rapport à la conciliation famille travail. Encore une fois, les discours des députés sur ce même défi témoignaient des différentes façons dont ils l'appréhendaient. Les défis associés au rôle de député semblaient aussi nombreux, mais changeaient en fonction des aptitudes et de la personnalité de chaque député.

L'âge des députés influençait la façon dont ils font de la politique à différents degrés. Alors que quelques-uns mentionnaient comment ils étaient en mesure d'innover et de proposer de nouvelles façons de faire de la politique; certains se plaçaient comme des porte-parole de leur génération; d'autres évoquaient les phénomènes d'identification qu'ils peuvent susciter chez les électeurs et d'autres encore remettaient en question cette association, ne voulant pas essentialiser la jeunesse. Un consensus émergeait toutefois sur le fait qu'ils étaient avant tout des représentants de tous les citoyens de leur comté, sans distinction d'âge, et sans que leur propre âge intervienne dans cette tâche. Or, tous semblaient s'accorder sur l'importance de diversifier le profil des élus et sur leur engagement pour cette cause.

Si nous avons observé deux réalités, notamment en terme de défis rencontrés, entre les députés âgés de 20 à 29 ans et ceux âgés de 30 à 39 ans, c'est possible que ce soit parce que la catégorie de « jeune » telle que nous l'avons définie est trop large. En réduisant le spectre de la « jeunesse » à l'Assemblée nationale, peut-être aurions-nous obtenu des résultats différents.

L'analyse des entrevues de ces seize députés nous amène à confirmer que la jeunesse est également plurielle à l'Assemblée nationale. S'ils ont parfois des profils similaires, la façon dont les députés perçoivent leurs expériences est très variée. Nous devons néanmoins nuancer notre position par rapport à notre hypothèse de départ. En effet, l'équation qui lie le caractère représentatif du profil des élus au nombre d'élus de chaque tranche d'âge semble répondre à une certaine réalité grâce au processus d'identification que les jeunes députés génèrent. D'ailleurs, le fait de « diversifier » le visage des élus apparaissait comme une source de motivation à se présenter pour certains d'entre eux. Nous maintenons toutefois que ce n'est pas parce qu'on est représenté par un élu qui appartient au même groupe d'âge que soi que cela signifie qu'on partage des intérêts communs avec lui, comme nous avons pu constater que les jeunes élus défendaient plusieurs causes différentes. Or, cette affirmation doit être nuancée par les données issues de ces entrevues qui témoignent de l'influence de l'appartenance à une même génération : les jeunes députés partagent des référents communs et des normes communes avec les Québécois de leur génération, même s'ils expriment ces liens de différentes façons. Malgré cela, les jeunes députés tentent de dépasser les limites de leur identité personnelle pour représenter tous les citoyens de leur circonscription, tel que leur mandat l'exige.

La relève politique québécoise est bien présente à l'Assemblée nationale. Malgré le discours qui fait d'eux une exception, tous les députés interrogés ne s'inquiétaient pas de l'implication politique des nouvelles générations et estimaient que les commissions jeunesse des partis étaient encore très dynamiques. Une étude future pourrait évaluer si les jeunes Québécois s'identifient aux jeunes députés et si leur présence à l'Assemblée nationale les encourage à s'investir en politique.

Par ailleurs, il serait nécessaire de comparer les résultats que nous avons obtenus avec des données sur l'ensemble des députés. Rien ne nous garantit que c'est parce qu'ils sont jeunes que les députés de notre corpus partagent une expérience commune. En effet, les jeunes se distinguent-ils vraiment des autres députés? L'âge est-il un critère pertinent

de différenciation par rapport à l'expérience et au parcours de nos élus? Une étude longitudinale des jeunes députés à travers les différentes législatures pourrait également nous éclairer sur l'expérience des jeunes élus. Il existe peut-être des différences marquantes entre les « jeunes » des différentes législatures. Pour garder une approche qualitative, une étude comparative entre les expériences des députés de notre corpus avec celles des jeunes députés de la 38^e législature, élus en 2007 avec la vague adéquiste, serait déjà éclairante.

L'objectif premier de cet essai, bien avant de s'intéresser à l'âge des élus, était d'apprendre à connaître nos députés sous un autre jour. En ce sens, un portrait plus humain et personnalisé de l'ensemble des députés nous apparaît comme un moyen efficace de renouer avec la classe politique en découvrant les individus qui se cachent derrière les titres officiels. Bien que modeste, cette contribution espère combattre un tant soit peu les généralisations dont les élus peuvent être victimes et, par le fait même, souffler dans le sens contraire du vent de cynisme qui anime parfois notre relation à nos élus.

Annexe 1 : courriel de demande d'entrevue envoyé aux jeunes députés

Bonjour M. [nom du député],

J'espère que vous allez bien.

Dans le cadre du stage à la **Fondation Jean-Charles Bonenfant**, je dois rédiger un essai. J'ai décidé de faire un portrait des **députés qui avaient moins de 39 ans au moment où ils ont été élus** à l'Assemblée nationale.

Afin de bien mener la réflexion et compte tenu de ma formation en anthropologie, je souhaite faire des entretiens avec ces députés, dont vous faites partie. Dans un contexte où les scientifiques constatent que les jeunes sont de moins en moins politisés, mon objectif est de comprendre votre motivation à vous impliquer dans la vie politique québécoise et de connaître votre parcours.

J'aimerais voir avec vous si une telle **rencontre en février** serait possible. Selon votre intérêt et disponibilité, cette rencontre pourrait avoir une durée de 20 à 60 minutes.

Également, si vous acceptez, je pourrai vous envoyer les questions à l'avance pour que vous puissiez déjà amorcer une réflexion.

Je vous remercie de l'attention portée à ma demande et veuillez accepter mes salutations les plus cordiales,

André-Yanne Parent

Boursière stagiaire de la Fondation Jean-Charles Bonenfant

Annexe 2 : Corpus

Nom	Âge aux élections du 8 décembre 2008	Parti politique	Circonscription	Expérience parlementaire	Statut parlementaire
Jean-Martin Aussant	38,5 ans	PQ puis Option nationale	Nicolet-Yamaska	1 ^{er} mandat	Opposition, député indépendant sous la bannière d'Option nationale
Stéphane Billette	37,63 ans	PLQ	Huntington	1 ^{er} mandat	Député adjoint parlementaire au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
Étienne-Alexis Boucher	29,9 ans	PQ	Johnson	1 ^{er} mandat	Député porte- parole de l'opposition officielle en matière de voirie
Benoît Charette	32,3 ans	PQ, puis CAQ	Deux-Montagnes	1 ^{er} mandat	Opposition, député indépendant sous la bannière de la CAQ
Alexandre Cloutier	31,2 ans	PQ	Lac-Saint-Jean	2 ^e mandat	Député porte- parole de l'opposition officielle en matière de relations internationales et de francophonie et en matière d'affaires autochtones

Sylvain Gaudreault	38,4 ans	PQ	Jonquière	2 ^e mandat	Député porte-parole de l'opposition officielle en matière d'éducation primaire et secondaire et en matière d'alphabétisation
Nicolas Girard	36,5 ans	PQ	Gouin	3 ^e mandat	Député porte-parole de l'opposition officielle en matière de transports
Véronique Hivon	38,7 ans	PQ	Joliette	1 ^{er} mandat	Députée porte-parole de l'opposition officielle pour la protection de la jeunesse et en matière d'adoption internationale
Patrick Huot	33,6 ans	PLQ	Vanier	1 ^{er} mandat	Député adjoint parlementaire à la présidente du Conseil du trésor
Yolande James	31,04 ans	PLQ	Nelligan	3 ^e mandat	Ministre de la Famille
François Rebello	38,03 ans	PQ, puis CAQ	La Prairie	1 ^{er} mandat	Opposition, député indépendant sous la bannière de la CAQ
Filomena Rotiroti	34,5 ans	PLQ	Jeanne-Mance-Viger	1 ^{er} mandat	Députée adjointe parlementaire à la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles
Gerry Sklavounos	33,9 ans	PLQ	Laurier-Dorion	2 ^e mandat	Président de la Commission de

					la santé et des services sociaux
Mathieu Traversy	24,5 ans	PQ	Terrebonne	1 ^{er} mandat	Député porte-parole de l'opposition officielle pour la jeunesse et les affaires étudiantes
Dave Turcotte	25,5 ans	PQ	Saint-Jean	1 ^{er} mandat	Député porte-parole de l'opposition officielle en matière d'emploi et de solidarité sociale et en matière de lutte à la pauvreté
Stéphanie Vallée	37,2 ans	PLQ	Gatineau	2 ^e mandat	Députée adjointe parlementaire au premier ministre et vice-présidente de la Commission des institutions

Annexe 3 : grille d'entrevue des jeunes députés

INFORMATION	QUESTIONS-TYPE
I. TRAJECTOIRE PERSONNELLE	
<p data-bbox="289 485 444 516">I.1. <u>Enfance</u></p> <p data-bbox="331 537 626 569">Informations générales</p> <p data-bbox="331 648 553 680">Contexte familial</p> <p data-bbox="237 816 630 898">Valeurs reçues par socialisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="667 495 1385 594">- Pourriez-vous décrire votre enfance : dans quelle ville habitez-vous? Avez-vous des frères et soeurs? Quel était le climat familial? (Données biographique rapides) <li data-bbox="667 632 1385 762">- Quelles professions vos parents occupaient-ils ? Étaient-ils impliqués dans leur communauté? Militants pour une formation politique? <li data-bbox="667 732 1360 764">- Quelles sont les valeurs que vos parents vous ont transmises? <li data-bbox="667 835 1385 898">- Quelles activités faisiez-vous durant votre enfance? Durant votre adolescence? ex : équipes sportives, bénévolat, scout, etc.. <li data-bbox="667 900 1268 932">- Avez-vous une vie de quartier/communautaire riche?
<p data-bbox="289 993 496 1024">I.2. <u>Récit de vie</u></p> <p data-bbox="331 1045 586 1077">Trajectoire scolaire</p> <p data-bbox="237 1157 526 1226">Trajectoire professionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="667 1041 1385 1104">- Comment avez-vous choisi votre domaine d'étude? Quelle valeur donnez-vous à cette période de votre vie? <li data-bbox="667 1106 1385 1169">- Étiez-vous impliqués dans une association étudiante? Groupe jeunesse d'un parti politique? <li data-bbox="667 1207 1243 1239">- Comment avez-vous trouvé votre premier emploi ? <li data-bbox="667 1241 1230 1272">- Pouvez-vous décrire votre parcours professionnel?
2. TRAJECTOIRE POLITIQUE	
<p data-bbox="289 1455 477 1486">2.1. <u>Ambitions</u></p> <p data-bbox="245 1514 630 1575">Documenter la trajectoire politique</p> <p data-bbox="331 1797 553 1829">Devenir candidat</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="667 1472 1385 1535">- Comment pensez-vous avoir reçu votre éducation civique? Importance de s'impliquer, voter, etc. <li data-bbox="667 1537 1385 1600">- Quel a été votre premier contact avec la politique (si pas les parents)? Votre premier souvenir? <li data-bbox="667 1602 1385 1665">- Quel était votre rapport au monde politique durant votre adolescence? <li data-bbox="667 1667 1325 1698">- Qu'est-ce qui vous a amené à vouloir faire de la politique? <li data-bbox="667 1736 1385 1835">- Pouvez-vous me raconter comment vous avez pris la décision de vous présenter (même si on lui a proposé)? Qu'est-ce qui a motivé votre choix? <li data-bbox="667 1837 1385 1869">- Comment votre entourage a-t-il réagi par rapport à

Bibliographie

- Alpe, Yves. 2007. **Lexique de sociologie**. 2e éd. Paris: Dalloz. 329 p.
- Arnoux, Gabriel. 2007. « **L'Assemblée nationale est-elle trop âgée ?** », *Horizons stratégiques*, vol. 2, n° 4, p. 130-137.
- Assemblée nationale du Québec. 2011. **Statistiques sur les députés**. [Site Web consulté le 22 janvier 2012]. <http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/statistiques-deputes.html>
- Baycroft, Christine. 2006. **Les lois : Platon**. Paris : Ellipses. 109 p.
- Bédard, Marc-André. 1981. « **La profession des députés (1867-1980)** », *Bulletin de la bibliothèque de la législature*, vol. 11, n° 1, p. 31-54.
- Blöss, Thierry et Isabelle Feroni. **Jeunesse: objet politique, objet biographique**. [Site Web consulté le 19 décembre 2011]. <http://enquete.revues.org/document147.html#ftn1>
- Boily, Robert. 1982. **Les hommes politiques du Québec, 1867-1967**. Dans *Personnel et partis politiques au Québec : aspects historiques*. V. Lemieux. Montréal: Boréal Express, p. 93-117.
- Bourassa, Guy. 1982. **Les élites politiques de Montréal : de l'aristocratie à la démocratie**. Dans *Personnel et partis politiques au Québec : aspects historiques*. V. Lemieux. Montréal: Boréal Express, p. 255-276.
- Bourdieu, Pierre. 1980. « **La jeunesse n'est qu'un mot** ». *Questions de sociologie*. Paris : Éditions de Minuit, p. 143-154.
- Caillé, Geneviève et Jean-Marie Lafortune. 2007. « **Regards croisés sur l'évolution du déficit démocratique au Québec** », *Recherches sociographiques*, vol. 48, n° 2, p. 53-71.
- Celock, John R. D. 2011. **The next generation : young elected officials and their impact on American politics**. New York: Continuum. 214 p.
- Deschênes, Gaston. 1995 **Le député québécois**. Québec, Les Publications du Québec, Bicentenaire des institutions parlementaires du Québec. 95 p.
- Gagnon, Jacques. 2000. « **L'âge moyen des députés élus lors des élections générales du Québec de 1867 à 1998** », *Bulletin de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale*, vol. 29, n° 3-4, p. 13-16.
- Galland, Olivier. 2011. **Sociologie de la jeunesse**. 5e éd. --. Paris: Armand Colin. 256 p.

Galland, Olivier. 1996. « **L'entrée dans la vie adulte en France. Bilan et perspectives sociologiques** », *Sociologie et sociétés*, vol. XXVIII, n° 1, p. 37-46.

Gauthier, Madeleine et Jean-François Guillaume. 1999. **Définir la jeunesse ? D'un bout à l'autre du monde**. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture, Coll. Culture et société. 270 p.

Guay, Jean-Herman. « **Pyramide des âges par pays. Outil pédagogique des grandes tendances mondiales depuis 1945** ». Dans *Perspectives monde*, sous la dir. de Jean-Herman Guay. Sherbrooke, Université Sherbrooke. [Site Web consulté le 20 février 2012].

<http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMPagePyramide?codePays=SWE>

Hamel, Jacques. 1999. « **La jeunesse n'est pas qu'un mot. Petit essai d'épistémologie pratique** ». Dans *Définir la jeunesse ? D'un bout à l'autre du monde*, sous la dir. de Madeleine Gauthier et Jean-François Guillaume. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture, Coll. Culture et société, p. 29-44.

Hémond, Éline. 2002. **Folles de la politique! : les filles et les carrières liées à la vie démocratique**. Sainte-Foy, Québec. 87 p.

Mørch, Sven. 1994. « **Une théorie de la jeunesse préalable à une politique de la jeunesse** ». Dans *Jeunesses et politique*, sous la dir. de Raymond Hudon et Bernard Fournier. Sainte-Foy, Québec, Coll. Sociétés et mutations, p. 73-107.

Hyman, Sidney. 1972. **Youth in politics: expectations and realities**. New York: Basic Books. 436 p.

Institut de la statistique du Québec. 2010. **Le bilan démographique du Québec. Édition 2010**. [Site Web consulté le 22 janvier 2012].

<http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/demograp/pdf2010/Bilan2010.pdf>

Institut de la statistique du Québec. 2006. **Population de 25 ans et plus, selon le plus haut degré de scolarité atteint, le sexe et le groupe d'âge**. [Site Web consulté le 22 janvier 2012].

http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/education/etat_scolr/tab1_niv_sco_2006.htm

Liddle, Joanna et Elisabeth Michielsens. 2007. « **NQOC' ['Not quite our class']: social identity and representation in British politics** ». *British Journal of Politics and International Relations*, vol. 9, n° 4, p. 670-695.

Métailié, Anne Marie et Jean Marie Thiveaud. 1978. **Les Jeunes et le premier emploi**. Paris: Association des âges, p. 520-530.

Paquin, Magali. 2010. « **Un portrait des députés québécois élus en 2003, 2007 et 2008** ». *Politique et Sociétés*. vol. 29, n° 3, p. 21-37.

Paquin, Magali. 2010. « **Le profil sociodémographique des ministres québécois: une analyse comparée entre les sexes** ». *Recherches féministes*, vol. 23, n° 1, p. 123-141.

Pelletier, Réjean. 1991. « **Les parlementaires québécois depuis cinquante ans : continuité et renouvellement** ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 44, n° 3, p. 339-361.

Pelletier, Réjean. 1999. « **Le personnel politique québécois : un bilan** ». Dans Robert Boily (sous la dir. de), *L'année politique au Québec 1997-1998*. [Site Web consulté le 20 décembre 2011]. http://www.pum.umontreal.ca/apqc/97_98/pelletie/pelletie.htm

Québec (Province), Office québécois de la langue française. **Le grand dictionnaire terminologique**. [Site Web consulté le 20 décembre 2011]. http://www.granddictionnaire.com/btml/fra/r_motclef/index1024_1.asp

Samara. 2010. **Le citoyen accidentel? Premier rapport d'une série portant sur le leadership politique au Canada**. [Site Web consulté le 22 janvier 2012]. http://www2.samaracanada.com/downloads/Samara_Report_Le_citoyen_accidentel.pdf

Samara. 2010. **Bienvenue au Parlement : un poste sans mode d'emploi. Deuxième rapport d'une série portant sur le leadership politique au Canada**. [Site Web consulté le 22 janvier 2012]. http://www2.samaracanada.com/downloads/SAM_BienvenueAuParliament.pdf

Sénécal, Yoland. 1982. « **Le personnel politique québécois à l'Assemblée législative du Québec et à la Chambre des communes depuis 1867** ». Mémoire de maîtrise en science politique, Montréal, Université de Montréal.

Statistique Canada. 2010. **Recensement visuel. Recensement de 2006**. Ottawa. [Site Web consulté le 30 janvier 2012]. http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/dp-pd/fs-fi/index.cfm?Lang=FRA&TOPIC_ID=1&PRCODE=24

Teles, Nair. 1999. « **Une réflexion sur les théories de la jeunesse** ». Dans *Définir la jeunesse ? D'un bout à l'autre du monde*, sous la dir. de Madeleine Gauthier et Jean-François Guillaume. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture, Coll. Culture et société, p. 45-54.

Versa, Dorotea. 2002. « **Le parti démocratique des retraités de Slovénie** », *Cahiers de la Fiapa*, n°2, décembre.